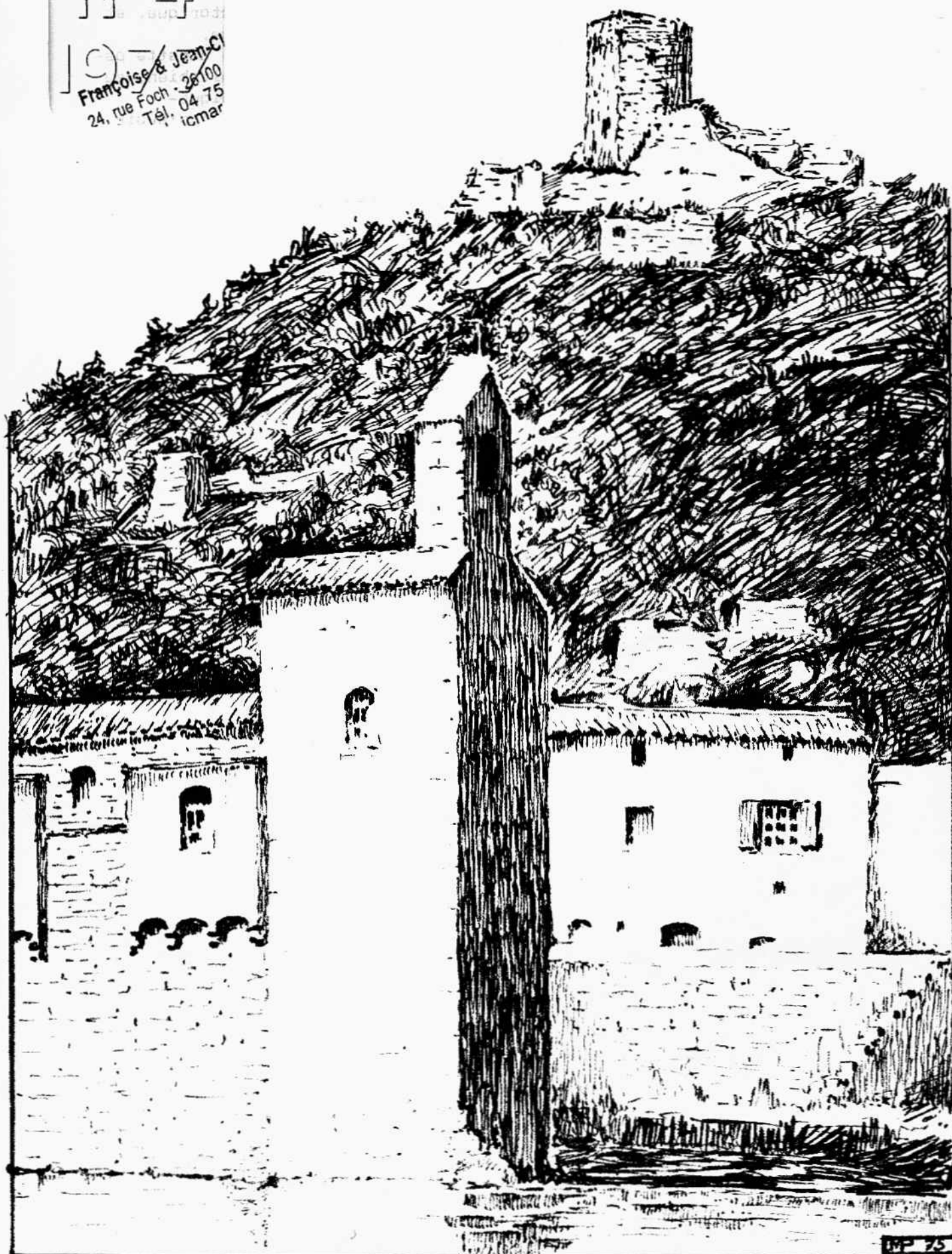


N° 4
Françoise & Jean-Claude
24, rue Foch - 26100
Tél. 04 75 12 12 12



MP 75

PONTAIX : le Temple et le Château

association universitaire d'études drômoises

N° 4

Françoise & Jean-Claude MARAND
24, rue Foch - 26100 ROMANS / ISÈRE
Tél. 04 75 71 54 94
Courriel: jcmarand@gmail.com

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE D'ETUDES DROMOISES

BULLETIN TRIMESTRIEL n° 4-1977 (1^{er} 43^{ème} depuis la fondation)

Prix de ce numéro 6 F
"du n° 1-1977 4 F
"du n° 2-1977 6 F
Prix de l'abonnement pour 1977 15 F

**REGLEMENT DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS
ET COMMANDES DE BULLETINS DISPONIBLES - VOIR DERNIERE PAGE**
"A.U.E.D. VALENCE" - C.C.P. n° 5744-20 LYON

Adresser toute correspondance à Mlle BERNARD, secrétaire,
professeur honoraire - 6, rue Ch. Péguy - 26000 VALENCE.
Veuillez nous faire connaître vos changements d'adresse éventuels.

S O M M A I R E

	Pages
(X) - Présentation du Bulletin	p.2
(X) - Le Claps de Luc en Diois - avec photos de Mr WEISSMULLER	p.3 à 9
// - Une histoire de Valdrôme dans le Haut Diois	
Introduction	p.11
X A - Le Village - avec photos M. MASSE	p.11 à 15
X B - Des origines à 1800 A. BERNARD	p.16 à 28
X C - Surpopulation et dépopulation après 1800 H. ETIENNE	p.29 à 32
(X) - Valdrôme et les sports d'hiver H. GALLAND	p.33
(X) - La navigation ancienne sur le Rhône P. MARTIN	p.34 à 36
(X) - Deux communiqués sur la Préhistoire A. HERITIER	p.36
(X) - Une exposition sur l'école primaire dans la Drôme de 1850 à 1920 Mr et Mme ERMISSE	p.37
(X) - Ouvrages récents sur la Drôme	p.38 et 39
- Cotisations - Bulletins disponibles	p.40

DATE A RETENIR
23
NOVEMBRE

Les enseignants de l'Education Nationale, membres de l'A.U.E.D. et leurs amis, intéressés par l'importante question des "Problèmes actuels et choix d'aménagement du Valentinois", sont invités, après la séance annuelle de l'Assemblée Générale, à 14 h 45, à une causerie-débat introduite par le Professeur P. DUBESSET de Lyon, et conduite avec le concours de Mmes ETIENNE, HUSSON et JOCTEUR.

(VOIR AU DOS →)

Ce BULLETIN N° 4 / est largement consacré au Haut Diois (1) et ne prétend pas épuiser le sujet. Si la prochaine Assemblée Générale est d'accord, le numéro 1 de 1978 contiendra la fin de l'étude historique, et des notes sur la situation actuelle de Valdrôme et de sa vallée.

Il n'avait pas été prévu de donner une telle place à cette petite région, et dans plusieurs bulletins. Notre intention était bien, au moment de la parution du n° 1 - 1977, de continuer l'étude physique-géologique et hydrologique - du Valentinois. Nous regrettons de n'avoir pu le faire en 1977, non plus que d'offrir un deuxième itinéraire culturel et touristique. Mais le projet n'est pas abandonné.

Par contre, il nous a semblé, le 22 Mai, que les nombreux participants à la sortie prenaient un vif intérêt aux sites naturels et habités, et que nous pouvions compléter largement l'information (qui avait été surtout géographique et sociologique dans le bulletin 2/3). Nos collègues et amis diois, qui nous avaient si cordialement accueillis (2), nous ont envoyé ou promis une documentation sur Valdrôme actuel et futur. Un épais dossier de notes sur l'histoire de Valdrôme nous a été obligeamment confié par la famille de Mr CHABAL. L'utilisation de ces matériaux a demandé d'assez nombreuses pages, et ne s'achèvera pas avec ce Bulletin.

Nous ne renonçons pas, toutefois, à revenir sur des sujets importants, (ici l'ancienne navigation sur le Rhône) et à signaler ouvrages et réunions relatifs à la préhistoire et l'histoire drômoise. Plus que jamais nous voudrions garder un contact vivant et amical avec tous ceux qui s'intéressent à la Drôme et ses environs.

X X

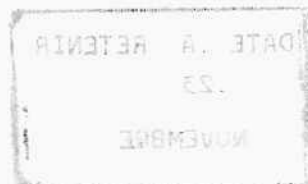
Il nous est particulièrement agréable d'annoncer aux adhérents de l'A.U.E.D. et leurs amis, que quatre spécialistes de l'économie et de l'aménagement viendront le 23 Novembre nous parler du Valentinois, de ses problèmes, et des choix à faire. Quelle région n'en a pas !? Pour les profanes que nous sommes presque tous, il importe de les entendre clairement définir et expliquer. La matière est ardue, mais nous sentons à quel point nous dépendons de ces choix.

Mr DUBESSET, maître assistant de géographie appliquée à l'environnement à l'Université de Lyon II a souhaité une causerie-débat soutenue par Mr ETIENNE, directeur des services départementaux de l'Equipement, Mr HUSSON, directeur de l'A.I.D.E. (Agence d'implantation et de développement des entreprises) dans la Drôme. Mr JOCTEUR, Ingénieur des services agricoles à Valence - causerie que Mr DUBESSET introduira et conclura.

Il serait très désirable que les assistants, et en particulier des jeunes soient nombreux et interviennent en cours ou en fin de séance.

(1) Le Diois avait déjà fait la matière du bulletin spécial n° 1 - 1973 qui reprenait les articles antérieurement publiés. Il reste, disponibles chez la secrétaire, une cinquantaine d'exemplaires, au prix de 3 frs l'unité.

(2) Mr MONTLAHUC, maire de Valdrôme, Mr GALLAND, conseiller général de Luc MM. MARIN, MASSE et d'autres collègues ; Mr POZZI, ingénieur du Service des Eaux et Forêts; Mr l'Abbé FROMENT, spécialiste du Claps ; J.L. GOUDOUIN dans sa ferme d'élevage.



LE CLAPS DE LUC :
SA FORMATION ET LES TRANSFORMATIONS DU SITE ET DES ENVIRONS

En fin d'après-midi, le jour de la sortie de l'A.U.E.D., Mr WEISSMULLER, professeur d'Histoire et de Géographie, a bien voulu prendre des notes copieuses pendant l'exposé, à l'entrée amont du Claps, de l'abbé FROMENT, dont chacun connaît la grande compétence et la passion pour l'histoire et la géologie du Diois.

Ces notes, revues par l'abbé FROMENT, et enrichies d'un croquis spécialement tracé pour ce Bulletin, non seulement nous rappelleront ce site assez extraordinaire, que voient beaucoup de touristes étonnés, mais peuvent nous faire comprendre sa formation et les modifications subies par le paysage environnant, qui intéressent le géologue, le géographe et l'historien. Nous remercions vivement notre collègue et l'abbé FROMENT, ainsi que Mlle PONT notre jeune collègue géologue, qui a tracé une coupe de l'alignement montagneux plissé, où se situe le Claps.

Il serait désirable de confronter le croquis avec une vue aérienne des mêmes lieux, que représente une carte postale, en vente à Luc.

*
* *

Cet éboulement s'est produit au début des années 1440, sans doute en 1442. Avant le Claps, la Drôme (venue de la Bâtie des Fonts) franchit par une coupure d'érosion des barres tithoniques. Elles font partie de strates calcaires qui constituent le sommet du Jurassique (ère secondaire) et que surmontent des couches bréchiformes (conglomérats) marno-calcaires à faune abondamment récifale, attribuées aujourd'hui au Berriasien, c'est-à-dire à la base de la période du Crétacé (ère secondaire). La Drôme passe alors derrière l'éperon en place (A) haut de 80 mètres et sape la base de la strate tithonique.

A l'amont, il y avait un village, Rochebrianne et sa forteresse ("Les Tours" actuelles). Au sommet du Pic de Luc (B), dominant le site, se dressait "Le château" féodal de Luc, historiquement attesté. Dans le passage étroit ouvert par la rivière, il ne semble pas y avoir eu de village, mais peut-être une citadelle dépendant de Luc, situé à 2 km environ à l'aval, et qui occupe presque certainement le même site depuis l'époque romaine.

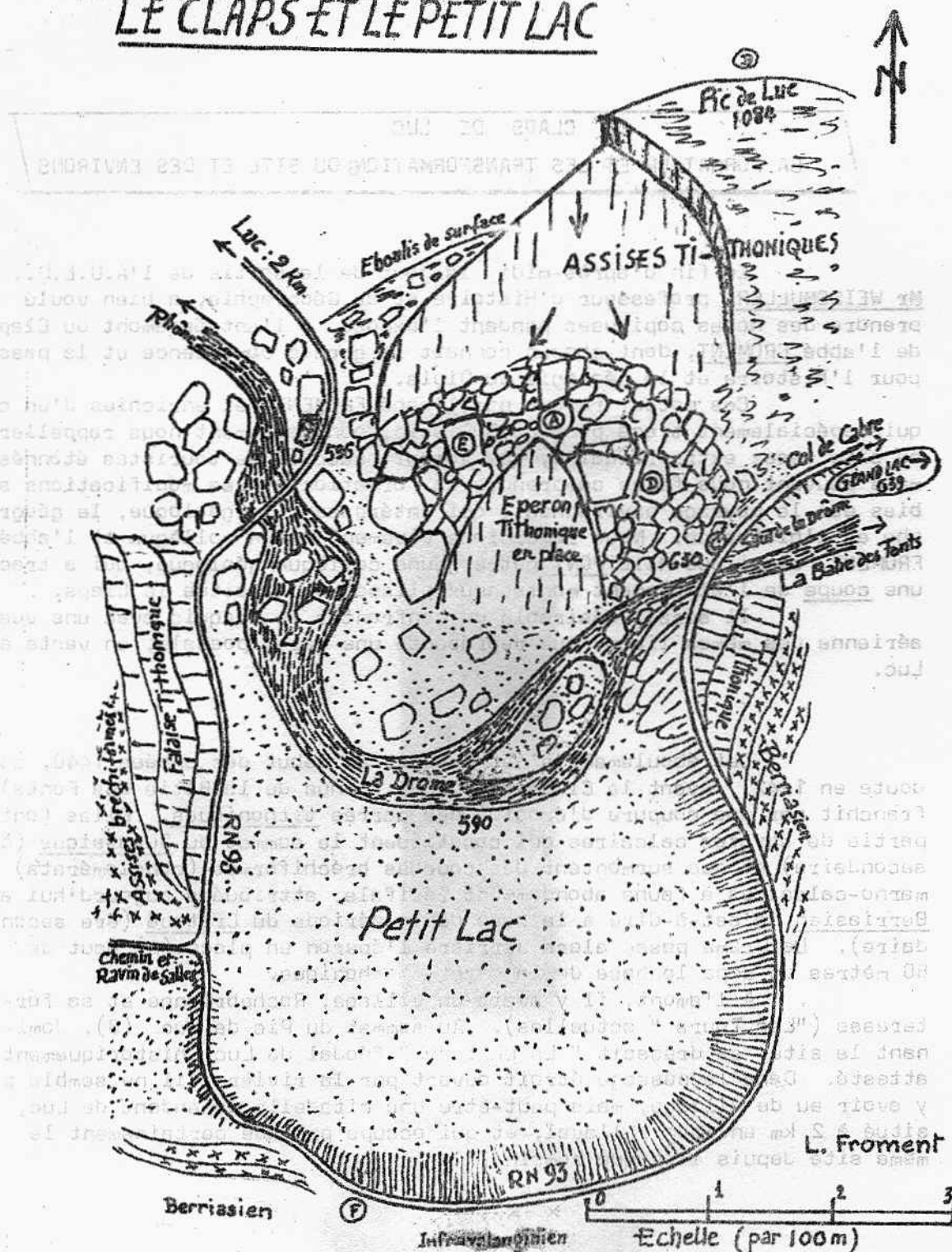
x x

En 1442, un séisme, vraisemblablement, provoque l'éboulement spectaculaire de la couche calcaire sapée par la rivière, qui glisse sur un plan incliné régulier, luisant et comme "savonneux" (mince feuillet marneux ?) actuellement très visible sous le Pic de Luc. Cette masse bute contre l'éperon en place et se divise en deux.

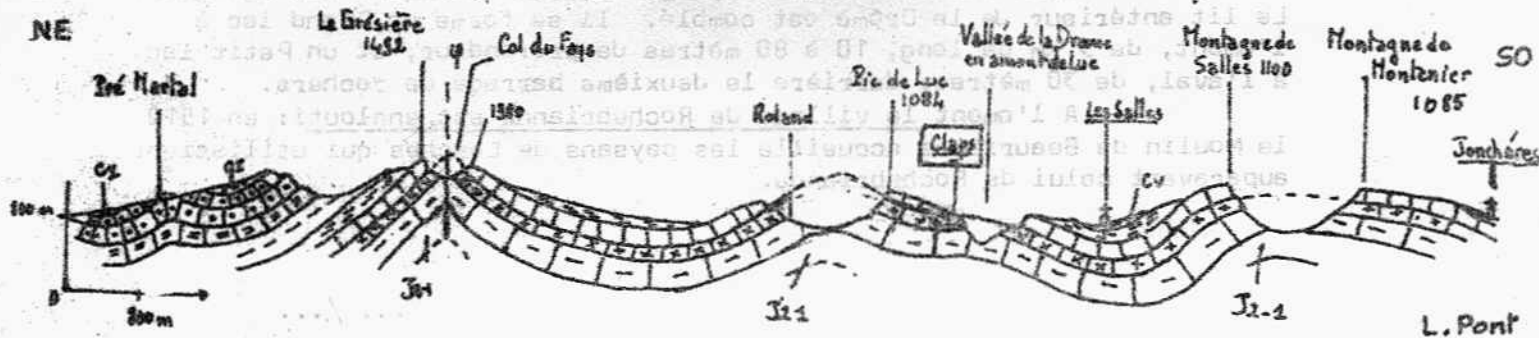
Quel est le nouveau paysage ? Quels sont les témoignages ? Le lit antérieur de la Drôme est comblé. Il se forme un Grand lac à l'amont, de 5 km de long, 10 à 80 mètres de profondeur, et un Petit lac à l'aval, de 30 mètres, derrière le deuxième barrage de rochers.

A l'amont le village de Rochebrianne est englouti: en 1510 le Moulin de Beaurières accueille les paysans de Lesches qui utilisaient auparavant celui de Rochebrianne.

LE CLAPS ET LE PETIT LAC



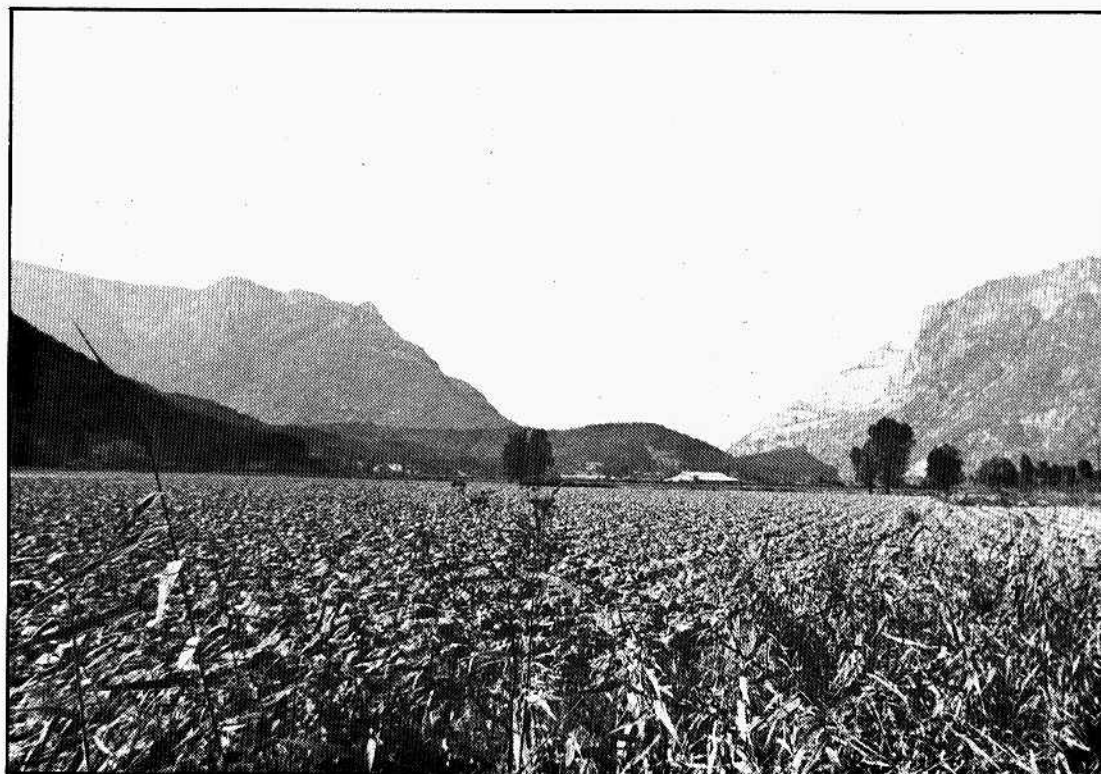
A l'est de Luc : coupe NE-SO dans le rebord montagneux plissé d'est en Ouest
Remarquer la position du Claps sur le versant sud d'un pli



le claps de luc

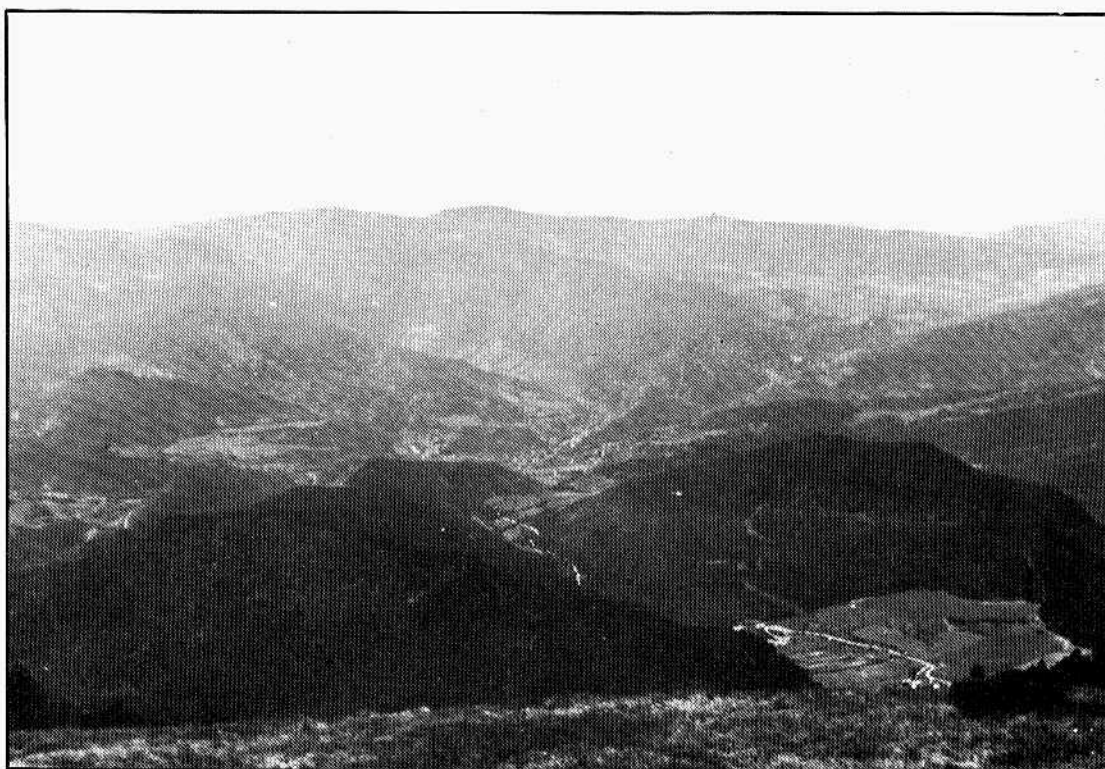


Photo aérienne du Petit Lac (Editions C.I.M., qui nous ont accordé gracieusement le droit de reproduction dans ce bulletin). — A confronter avec le **dessin** ci-contre : A Sommet de l'éperon tithonique resté en place. - C Le Saut de la Drôme entre Petit et Grand Lac, dont on voit la partie aval. - D et E Les deux écroulements de blocs. - F La route contournant le Petit Lac au bord des pentes raides.

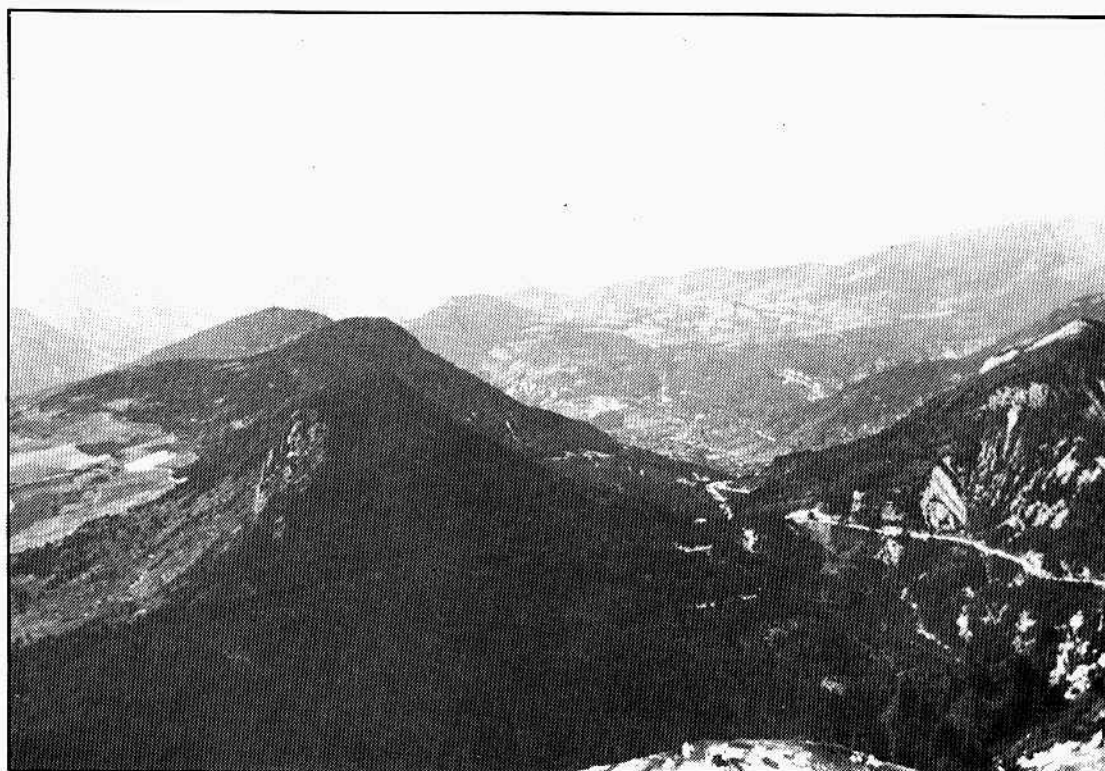


Le Grand Lac vu vers l'ouest : Trouée entre les deux masses calcaires. - Surface claire du plan de glissement des Strates éboulées. - Vaste surface horizontale des champs cultivés, à l'emplacement du lac drainé. - Une mince haie de roseaux, occupant en bordure, quelques creux encore marécageux.

le haut diois



La cuvette de Valdrôme vue de la Montagne de Banc (1643 m) sur la bordure nord. - Les pentes, à inclinaison générale modérée, divisées par des chenaux d'érosion, partiellement boisées, convergent vers le grand axe de la cuvette.



De la haute cuvette de Valdrôme (vue partielle, à gauche, du versant à pente modérée) à la haute cuvette Lesches (au 3^e plan, à droite) : autre synclinal perché, de même orientation, à pentes quasi nulles au milieu, et bien cultivées. - Entre les deux l'entaille profonde du Maravel et le Col de Cabre. Route très visible au premier plan dans les flancs raides de cette « combe » ravinée et reboisée de pins (anticlinal éventré).

Photos de M. Germain

Aymard du RIVAIL aurait vu une citadelle émerger. Une légende affirme que Luc en Diois original est noyé dans le Petit lac, que cette cité date des Voconces, peuple celtique (qui avait supplanté les Néolithiques 400 ans av. J.C., époque de la Tène, 2^{ème} âge du Fer). En réalité Luc n'a jamais été à cet emplacement. Mais un texte porte que la fille héritière du seigneur de Luc a reçu " la citadelle de Luc ". Peut-être s'agit-il de la citadelle signalée par A. du RIVAIL, qui aurait pu garder le passage avant l'éboulement.

En 1442, quelle est la situation politique et sociale de cette petite région, dans le Dauphiné et en France ? Si le " transport " du Dauphiné au fils aîné du Roi de France avait bien eu lieu en 1349, le rattachement du Valentinois et du Diois est de 1419, et l'Evêque de Valence et Die ne consentira à traiter avec le Dauphin qu'en 1450. Il est suzerain. Mais la plupart des fiefs du Diois sont aux mains de puissantes familles locales dans la deuxième partie du 15^e siècle: les Poitiers, les Monteynard, les Artaud de Montauban, seigneurs d'Aix en Diois, les d'Agout de Saulx. Quelques uns ont des terres hors du Diois.

En 1440, le dauphin Louis II, futur Louis XI, fils de Charles VII, gouverne le Dauphiné, renforce l'administration, entreprend de soumettre la noblesse et le clergé.

Les monastères ont un rôle économique et politique important, - surtout l'Ordre des Chartreux - (fondé par Bruno au 11^e s.) et celui des Cisterciens (de Bernard : l'abbaye de Cîteaux près de Dijon est fondée en 1098).

La paysannerie vit en communautés qui, profitant en particulier des guerres entre seigneurs, ont obtenu à partir du 11^e s. parfois, des chartes de franchises.

De très nombreux procès, et très longs, opposent seigneurs laïques et ecclésiastiques, nobles et bourgeois, et plus tard seigneurs et communautés. Au 15^e siècle, l'Eglise subit des crises qui annoncent la grande cassure de la Réforme au 16^e s., si importante dans le Diois, où la noblesse jouera un rôle actif. Le grand schisme d'Occident terminé en 1414 (Concile de Constance) a failli se reformer au Concile de Bâle en 1431.

Le besoin de terres est très grand parmi les paysans. La disette, la famine sévissent dès que les conditions météorologiques sont défavorables. L'agriculture a peu évolué et les rendements sont très faibles. Seuls les grands propriétaires : monastères, seigneurs, riches bourgeois sont assurés de récolter assez. Les eaux appartiennent aux seigneurs ; mais qui est propriétaire des alluvions déposées au bord des lacs ? Une nouvelle charte est rédigée, mais les procès vont se poursuivre jusqu'à 1728. Dans le Diois, on a affaire pour les cas majeurs au Parlement de Grenoble. Les procès ordinaires sont instruits par le Juge mage (de l'évêque) de Die. Les Chartreux usèrent de leur droit de choisir un juge, contesté par les communautés, parce qu'ils n'étaient pas propriétaires du sol.

En 1667, Marie De LHERE de GLANDAGE, dame de Luc, est à court d'argent : elle garde le Petit Lac et vend sa part de Grand lac à la Chartreuse de St Julien en Beauchêne (au sud de Lus la Croix Haute). Les Chartreux ont besoin de beaucoup de poisson (le Lac contient beaucoup de truites...) étant tenus par leur Règle à l'abstinence complète de viande, tous les jours de l'année, comme les Trappistes. Cette part du Grand Lac va jusqu'au passage à niveau actuel de la route de Lesches.

Il y avait deux autres propriétaires : les seigneurs de Beaumont et de Lesches-Beaurières.

RICHELIEU avait détruit la puissance militaire des Protestants, fait démolir un grand nombre de châteaux, fait supprimer les Etats du Dauphiné en 1630, créé les intendants royaux (Grenoble est le siège d'une généralité). Dans le Dauphiné, parmi les tribunaux "pré-sidiaux" royaux, est celui de Valence (1636). Mais la Cour de justice la plus importante reste le Parlement de Grenoble ; et il subsiste des tribunaux de bailliages et de sénéchaussées à Buis les Baronnies, St Paul Trois Châteaux, Montélimar, Crest, Valence. L'emprise royale, vers le milieu du siècle est considérable, mais les autorités locales sont encore actives.

x x

Les persécutions contre les Protestants ont durement sévi avant et après la Révocation de l'Edit de Nantes (1685) mais elles cessent vers le milieu du 18e s., et le protestantisme clandestin reste bien vivant, en particulier dans le Diois. Le besoin de terres s'est encore accru, avec la croissance démographique et aussi la misère des petites gens. Les mauvaises récoltes de 1787 aggravent cette situation économique.

En 1788, les Chartreux commencent l'assèchement du Grand lac. En effet, celui-ci s'alluvionne et se comble peu à peu, et les marécages, drainés, pourraient être cultivés. Seigneurs et Chartreux décident ce drainage, tracent un chenal d'écoulement (qui n'est pas le lit actuel de la Drôme). Mais les communautés font opposition. Nouveaux procès. D'autres concernent les coupes dans la saulaie des Chartreux que se sont permis les habitants du pays.

Les moines poursuivent leurs travaux. La tension reste grande.

En 1788, l'agitation est vive dans certaines villes et parmi les notables du Dauphiné (assemblée illégale de Vizille, Etats du Dauphiné, rétablis à Romans). Même dans le Haut Diois, certains "cahiers" de 1789 expriment un très ancien et profond mécontentement à l'égard du régime féodal et de l'administration. La Révolution est proche.

x x

Dans le cadre du nouveau département de la Drôme, le Diois appartient au district de Die. La Constitution civile du clergé créant un diocèse par département, les évêchés de Die et Saint-Paul Trois Châteaux sont supprimés et englobés dans celui de Valence.

En 1790, les biens des Chartreux sont nationalisés : soit 80 ha déjà asséchés. Les communautés demandent aux historiens de rappeler la formation du Claps et la coupure du terroir en deux. Suivent plusieurs années de discussions.

La partie du Grand Lac qui appartient à Luc est donnée aux Hospices de Die par arrêté du Préfet de la Drôme en 1804. Les parts de Lesches et Beaumont sont revendiquées par leurs seigneurs respectifs, de Ponat et de Montauban, qui s'en dépossèdent peu après.

Le Lac de Lesches est acquis par Louis VALLENTIN, maire de Barnave (Diois), qui gagne un long procès contre la commune de Lesches, et vend son Lac à Mr GUILLERMIN, de Voiron, déjà propriétaire du Lac de Beaumont.

Ce sont ensuite - sauf un seul, Mr de MONTROND, de Recoubeau-des bourgeois, propriétaires fonciers à Romans, Triors. Recoubeau, qui détiennent ce terroir neuf et fertile, s'il est bien drainé. Enfin, c'est un fermier de Mr de MONTROND, Mr POUZIN, de St Paul les Romans, qui achète ses biens en 1903.

Quant à la partie du Lac appartenant aux Hospices de Luc, elle avait été affermée, mais était devenue improductive, faute d'entretien des fossés, et les fermiers refusant de travailler dans ces conditions. Une Société immobilière de Paris - (autre transfert, typique d'une transformation économique et sociale, celle-là à l'échelle nationale) achète le tout pour 130 000 francs (vers 1909) et revend par lots à divers propriétaires. Mr POUZIN (voir ci-dessus) finit par devenir acquéreur pour 80 000 francs. Et cette partie est devenue aussi fertile que le reste.

*

Actuellement le Lac, asséché et cultivé, reste partagé entre de nombreux propriétaires. Mr POUZIN en a gardé 93 ha sur 280, sur lesquels il élève 150 bovins charolais et fait diverses cultures. Trois autres gros propriétaires y élèvent des ovins et font aussi de la polyculture. Des propriétaires de Luc, Beaumont, Montlaur, récoltent blé, colza, pommes de terre, plantes fourragères, légumes, etc... Et sur ce limon gris et gras, le terroir de beaucoup le plus fertile du Haut-Diois, petite plaine originale par son horizontalité et sa richesse, ni vigne, ni arbres fruitiers.

Les touristes lui donnent moins d'attention qu'au " Saut de la Drôme ", entre Grand et Petit lacs (C), et surtout qu'aux deux coulées de blocs énormes (D et E) aux arêtes toutes fraîches qui embrassent le butoir resté en place. On voit parfaitement l'ensemble, le long du grand contour de la R.N. 93, dans le Petit Lac (F), au pied du relief de l'autre versant : strates calcaires t thoniques et berriasiennes tranchées nettement, et qui s'enfoncent vers le Sud, en direction du village de Salles.

Le Claps est devenu un haut lieu touristique.

Il y a une dizaine d'années, un lac éphémère a été reconstitué à la suite de pluies diluviennes. Le phénomène n'est pas exceptionnel, et la R.N. 93 est alors interceptée en amont du Saut de la Drôme. Le déluge de 1967 ou 68 noya le quartier de la gare de Lesches-Beaumont - mais non le village de Lesches - à 1050 mètres d'altitude ! - comme l'annonça une Radio ignorant la topographie des lieux...

Mr WEISMULLER

Professeur au Lycée E. Loubet - Valence

/ UNE HISTOIRE DE VALDRÔME DANS LE HAUT DIOIS /

Ces pages risquent de paraître à la fois trop longues et insuffisantes. Mais un résumé plus succinct eût été scolaire et terne, et au demeurant très difficile vu l'abondance des écrits à consulter. Et une " histoire " au vrai sens du terme ne pouvait s'insérer dans notre cadre modeste ; elle exigerait d'ailleurs une compétence de spécialistes, que nous ne sommes pas.

Mr MASSE, dans les pages relatives au Village de Valdrôme (A) et moi-même, dans la partie (B) : " Des origines à 1800 " - avons utilisé surtout le recueil des abondantes notes de L. CHABAL, longtemps instituteur à Valdrôme, chercheur patient et fervent : documents d'archives, résumés, articles divers, commentaires, dont il projetait sans doute de faire une histoire organisée du Valdrômois. Hélas, ses recherches semblent avoir été interrompues en 1956. Les citations, dans les textes A et B, sauf indications contraires, sont empruntées à L. CHABAL. Notre souci constant a été de dégager des faits incontestables ou probables - sans rejeter pourtant toute la saveur du vécu, sensible à travers les documents anciens.

Ont été utilisés aussi, pour le 18e siècle, un article substantiel d'un universitaire, J. LOVIE : " La vie paroissiale dans le diocèse de Die " (1).

De la période contemporaine, après 1800, deux enseignants originaires du Haut Diois, avaient étudié spécialement l'histoire économique et politique, dans des articles copieux parus dans la Revue de Géographie alpine :

- E. SAUVAN - " L'évolution économique du Haut Diois " - 1921 - t. IX
- J. MASSEPORT - " Le comportement politique du Diois " - 1960 - t. XLVIII (2)

On trouvera dans la partie (C) : " Surpopulation et dépopulation de 1800 vers 1960 ", plusieurs emprunts à ces auteurs - (et plus encore dans la suite, à paraître ultérieurement).

Et je remercie tout particulièrement pour leur collaboration à l'étude de ce fait majeur que fut l'émigration valdrômoise, les enseignants, en activité ou retraités, qui ont rédigé 20 précieuses notices sur leurs familles d'origine valdrômoise. Avait paru dans notre Bulletin 2/3 - 1977 celle de Mr E. AUBERT. La partie C contient, dans ce bulletin, une présentation d'ensemble.

* *

(1) Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme - tome 63

(2) Paru aussi en ouvrage séparé chez Allier - Grenoble

A - / QUELQUES FLASHES SUR LE PASSE DU VILLAGE DE VALDRÔME /

Il est très malaisé d'en dégager l'essentiel ... Au risque de rester au niveau des généralités, je reprendrai le passage de Mr L. CHABAL, à qui je dois rendre hommage : " Cette histoire qui ne comporte la relation d'aucun événement : guerres, batailles, sièges, qu'on qualifie d'historiques ", est celle des dures conditions de la vie d'un groupe d'humains placé dans un milieu inhospitalier, de sa lutte incessante pour les améliorer, de son évolution matérielle et morale ". L'histoire de Valdrôme est donc avant tout une histoire populaire. Les seigneurs et notables sont bien oubliés, même les Chevandier de Valdrôme, dont les descendants exercèrent des professions et fonctions nationales et locales d'une certaine importance. (1)

*

* *

La visite du village, le 22 Mai, reviendra à l'esprit des participants à la sortie. Et les absents auront peut-être envie de le découvrir à leur tour.

I - LE VILLAGE -

Il est probable qu'il ne fut fondé qu'à la fin de l'époque gallo-romaine, dans cette vallée-refuge et sur ce site de défense en éperon, contre les invasions barbares.

Dès la fin du Moyen Âge, en raison de l'accroissement rapide de la population, le premier village s'étendit vers l'est, mais ne dépassait pas, à la Révolution, la petite place située à l'entrée actuelle. La configuration du relief, les deux ruisseaux torrentiels sur les deux faces de l'éperon, l'exiguïté des terrains à bâtir, le défaut de tout plan d'alignement ont conditionné le développement de la localité.

Le cadastre de 1720 en donne une description précise. Depuis le 16^e siècle le village a gardé presque intact l'aspect qu'il présente aujourd'hui : rues étroites et irrégulières, " cantons " en escaliers (couloirs reliant les trois rues parallèles), petites places plusieurs fois reconstruites sur le même lieu.

Accrochées au flanc sud d'un relief allongé et abrupt, trois lignes de maisons accostées séparées par la grand'rue d'en haut, qui suit la crête en dos d'âne, par la rue du milieu ou " pailleuse ", et par la voie d'en bas, ou " des fossés " - appelée " Le Fossé ".

Les murailles de protection du pourtour étaient démolies depuis le 15^e s. Mais les maisons se touchant toutes formaient une enceinte qui était franchie par trois portes : de Ste Catherine, flanquée de deux tours, dont l'une subsiste dans la maison Arnaud ; du Four ou de Malgarny ; de la Font, au bout de la place des Fossés, maison Roux. Il ne reste aucune trace de ces deux portes.

../..

(1) De la famille de François : des coseigneurs de Valdrôme, des magistrats et industriels. Eugène fut ministre de l'Intérieur sous Napoléon III.

De la famille d'Antoine : le Dr A. CHEVANDIER, sous-préfet de Die, député, sénateur, mort en 1893.

Les maisons adossées à la pente présentaient comme aujourd'hui au niveau de la rue basse une écurie voûtée (aujourd'hui garage), au-dessus un deuxième local voûté, et au niveau de la rue haute, le logement, surmonté d'une grange ou galetas.

La construction étant fort chère (une seule carrière de pierre à bâtir, assez éloignée, à l'Aire d'Angeai), les habitants ont réutilisé les pierres des vieilles murailles, du château, de l'église, de la Commanderie. La réponse au questionnaire de 1789 signale, vu la cherté des tuiles, le grand nombre de maisons couvertes de chaume.

II - LE CHATEAU FEODAL -

Il en reste à l'ouest du village (au " serre du Bosquet" (1)), un clavier de pierrailles semblable à beaucoup d'autres. Aucun reste de mur ne permet de le situer exactement. Mais le vieux nom de " Serre de la Tour ", le terrier de l'Evêque de 1727 et le cadastre de 1730 nous apportent quelques précisions sur la " Tour vieille ", à quoi, au 18^e se réduisait le château.

III - LA PLACE DU FOSSE -

(notre lieu de rassemblement le 22 Mai). C'était la grande place où se tenaient les foires (autorisées par Henri IV), mais en permanence envahie par un grand nombre de petits jardins et trous à fumier. Le 8 Mars 1714, la défense de " ne pas continuer la culture " le long des murailles du Fossé n'avait servi à rien. Le 23 Février 1773 les Consuls signalent que " beaucoup de particuliers ont des fonds en prés et jardins limitant la Place du côté du midi et se sont agrandis dans le Fossé mal à propos ". D'autres " ont fait malicieusement des petits jardins ... lesquels agrandissements et jardins ont pris plus du tiers du contenu du sol ", ce qui gêne " l'installation des bestiaux ". D'où l'ordre d'enlever les cloisons, combler les creux (à fumier), niveler le Fossé. Un cordon tendu d'un angle à l'autre des granges bordant la place (l'alignement actuel) limitera les jardins, " le tout en huit jours sous peine de 12 livres d'amende ". Le tout fut exécuté ; mais cinq ans plus tard, jardins et fumier rendent de nouveau impraticable l'abord du Fossé. On rendit la place nette pour la Foire de St Denis du 9 Octobre, mais l'année suivante tout était à recommencer ... (2)

IV - L'EGLISE -

La vieille église St Pierre, située au Bourg (3), en partie démolie en 1584, et qui s'effondra peu après, avait été remplacée, sur ordre ecclésiastique, lors de la Contre-Réforme (vers 1650) par la toute petite église, de 6 pas sur 4, de St Saturnin, à l'entrée du village, devant la porte Ste Catherine (4). Entretien en bon état jusqu'à la Révolution, désaffectée en 1792, elle s'effondra en 1808 et son emplacement fut déblayé et nivelé : Valdrome protestant n'eut plus besoin d'église.

(1) Le mot " serre " est très fréquent dans le Diois : relief allongé et étroit entre deux vallées profondes.

(2) Le nivellement et le parfait entretien du Fossé rendent possible de nos jours un grand parking indispensable au village. Les petits jardins, d'ailleurs charmants, sont réduits à d'étroites terrasses sur la pente sud, ou à une lisière le long du ruisseau.

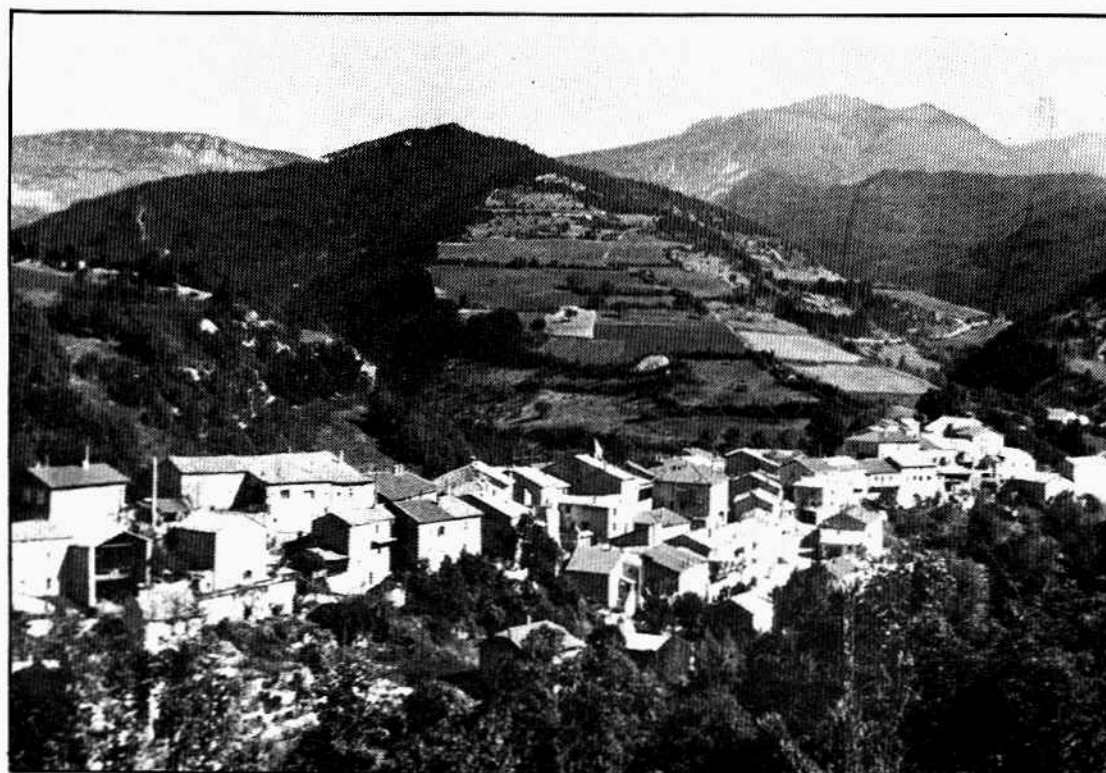
(3) Un hameau proche de la rivière Drôme, au pied du relief portant le village.

(4) Voir dans l'article suivant l'histoire de la Réforme, et le petit nombre de catholiques pratiquants aux 17^e et 18^e siècles.

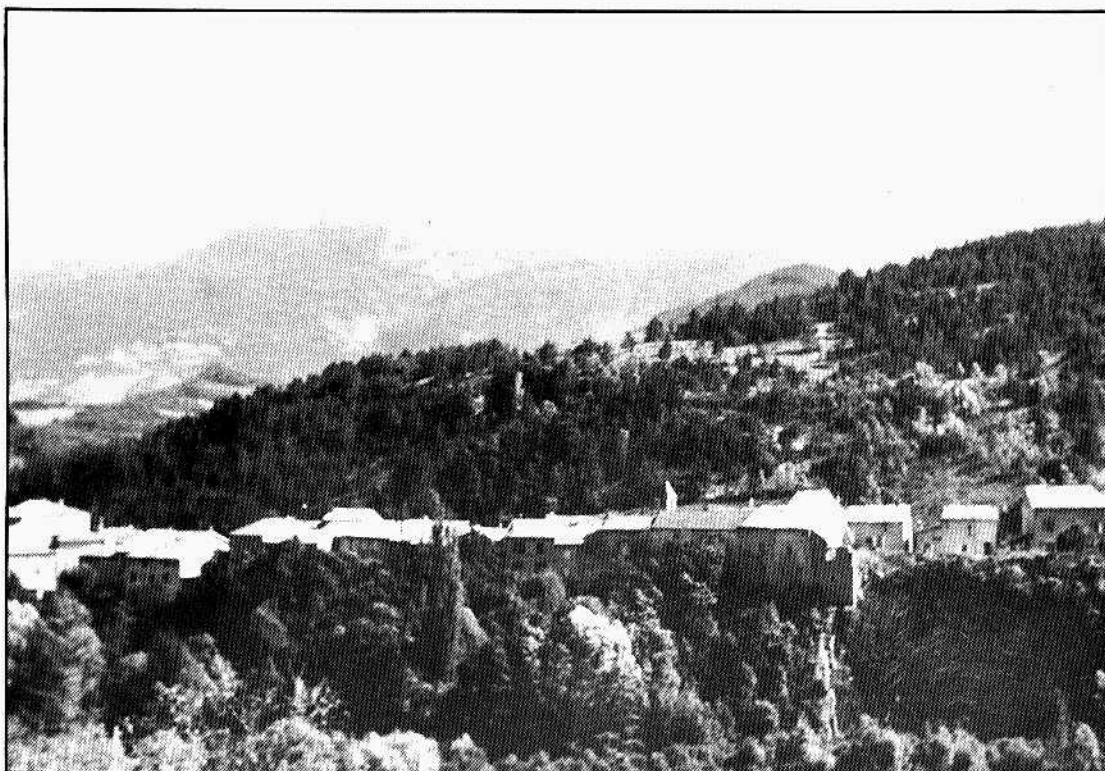
le village et les environs de valdrôme



1. **Les maisons de Valdrôme**, étagées sur 3 niveaux à partir du « Fossé » (à situer derrière quelques maisons au premier plan). Le Fossé est bordé de maisons typiques : mitoyennes, hautes, à balcons, de caractère « méridional ». Dans la rangée supérieure, le temple et le clocher.



2. Etirement du même village sur le **flanc sud** d'un éperon (le « Fossé » visible en bas). Au-delà, pentes modérées à l'**adret** : cultures et friches. Bois sur le **versant raide de la gorge** par où s'échappe la Drôme au nord-ouest. Au 3^e plan, une **partie de la bordure nord** de la cuvette de Valdrôme.



3. **Face nord non bâtie** de l'éperon portant Valdrôme. Des maisons **sur** la crête, on voit les deux plus hauts étages. Remarquez à droite le sous-bassement de l'éperon, constitué de minces strates de calcaires fortement plissées et tordues. Au dernier plan, forêts et alpages de la bordure sud de la cuvette. On voit un profil de « Tête de Lion ».



4. L'éperon qui porte le **village** prolonge une **crête rocheuse** entre les ruisseaux de Rossas et de Jullianne. A leur confluence, en bas, le **Bourg** (moulins). Pentes douces et symétriques, plus boisées sur la face exposée au nord, de la **partie ouest de la cuvette**, où s'abaisse légèrement le **Col de Rossas**.

Photos de M. Germain

Pour une meilleure lecture des photos, se reporter au croquis p. 23 du bulletin 2/3 1977

V - LE TEMPLE -

Construit après l'Edit de Nantes, vers 1600, démolé sur ordre du Roy en 1684 (donc avant la Révocation) fut reconstruit après les textes organiques légalisant sous le Consulat les cultes autres que catholiques. Il en est question en 1806. En 1815, le Conseil municipal impose les habitants d'une somme de 3000 livres répartie sur la contribution personnelle et mobilière. En 1816, les pierres du vieux four communal (porte de Malgarny) furent employées à sa reconstruction, terminée en 1818. En 1842, le temple ayant besoin de réparations et le clocher menaçant ruine, le Conseil municipal vote une imposition des deux tiers de la dépense prévue, le tiers devant être demandé à l'Etat. Le clocher terminé en 1844, est le clocher actuel élevé du côté de la rue.

VI - QUELQUES MAISONS REMARQUABLES :

1/ - Celle des Chevaliers de St Jean de Jérusalem ou de Malte (voir article suivant) au centre du village, fut détruite en 1584 et non reconstruite. Sur son emplacement, la cour de l'école actuelle.

2/ - L'école, qui fonctionnait depuis la Réforme, n'occupait pas un bâtiment spécial, mais un local loué, ou une partie de la Maison commune. En 1838 (la loi Guizot sur les écoles communales est de 1833) fut achetée la maison d'école actuelle.

3/ - La Maison commune. Il n'y avait pas non plus de local destiné à "mettre les papiers à l'abri". En 1701, furent achetées pour 18 livres (!) des "masures" en plein village, où s'édifia une maison commune, vendue en 1913 pour 204 francs (actuellement la remise Paul Basset).

4/ - Une maison curiale meublée était obligatoirement fournie au curé. En 1750, un local spécial fut acheté pour servir de presbytère. Comme il ne se trouvait plus de catholiques pratiquants quand la liberté de tous les cultes fut décrétée (1789), la cure fut supprimée, le presbytère servit d'école de filles, puis de logement pour le pasteur, puis à nouveau d'école de filles. Délabrée, elle fut en partie démolie en 1901, et remplacée en 1911 par le lavoir actuel.

5/ - Une maison seigneuriale, celle des CHEVANDIER, qui furent les seuls seigneurs de Valdrôme à y résider (actuelle maison Oddon).

*

* *

Ces jalons posés, dans l'espace et le temps, qu'est devenu le Village en cette fin du XX^e siècle ? Est-ce un modeste village qui n'en finit pas de mourir ? Sur 150 habitants recensés, 50 ou 60 restent pendant l'hiver, des anciens surtout qui "gardent le feu", la tradition et leurs souvenirs. L'été, les familles reviennent et le village renaît. Mais même à la mauvaise saison, le village ne paraît pas abandonné. Peut-être parce que les maisons sont en bon état, bien restaurées, les rues et même les "cantons" bien nets. Le village, délaissé pour un temps, a une âme. On revient dans sa maison, et les enfants et petits-enfants, - et aussi les Valdrômois d'adoption dispersés aux quatre coins de l'Hexagone.

Attachant village, qui se dépeuple et a perdu son hôtel, ses cafés et commerces, et qui est farouchement attaché à la vie. On y garde le sens de l'hospitalité. On y vit encore au rythme des saisons. On nourrit des projets, des préoccupations d'avenir ...

M. MASSE, instituteur

Valdrômois d'origine, habitant Valdrôme l'été.
Auteur de billets "Valdrôme mon village" dans la presse régionale.

UN RESUME DE L'HISTOIRE DE LA HAUTE VALLEE DE LA DROME JUSQU' VERS 1800

Avec le Réseau du Haut Bez de Châtillon; au Nord; et celui de la Roanne à l'Ouest, elle fait partie du Haut-Diois, dont l'histoire, aux époques récentes, est de plus en plus liée à celle des petits bassins de Luc, Die et Vercheny.(1)

C'est à la haute vallée de Valdrôme, Les Prés, La Bâtie des Fonts, et leurs nombreux hameaux qu'on s'attachera particulièrement. L'isolement de cette haute cuvette, à peine atténué par quelques cols élevés, a été le fait majeur jusqu'au 19e s., et il reste important. Il a "imposé à une population accrue dès le 16e s. jusqu'en 1830, jusqu'à devenir excédentaire, la nécessité de subvenir à tous ses besoins par l'exploitation de toutes les ressources du sol et la création d'une petite industrie artisanale"(2). La population "a montré un acharnement peu commun dans son rude travail et n'a pas manqué d'esprit d'initiative".

"D'ailleurs cet isolement n'a jamais été absolu" : à pied ou à dos de mulet on a toujours eu des contacts avec la Vallée du Buech, celle de Montmorin, le pays de La Motte et le Nyonsais et, plus tardivement, avec Luc et le Diois moyen. Les migrations saisonnières vers ces "bas pays", qui étaient aussi des pays plus riches, en général, ont sûrement influé sur la mentalité et les mœurs des hautes vallées - sans oublier les relations administratives.

Toutefois, il faut attendre le milieu et souvent la fin du 19e siècle pour que s'accélérent les changements dus à l'ouverture de routes carrossables qui permirent les révolutions agricoles - au reboisement - à l'aide publique aux communes (écoles, viabilité, eaux).

L'évolution des mœurs, des idées religieuses et politiques est parallèle à celle du reste du département.

"Long passé de misère, présent tout récent d'un bien-être sans cesse accru, évolution économique, sociale, religieuse, politique, morale; influence des Institutions et des événements extérieurs sur cette évolution, telle est en résumé l'histoire de Valdrôme". C'est aussi celle de beaucoup de localités du Haut-Diois.

x x

I - LES SIECLES OBSCURS - JUSQU'A LA REFORME -

1° - Alors qu'on connaît l'importance de Luc gallo-romain, et le passage d'une voie romaine au col de Cabre, on ne sait rien, ou presque, des populations anciennes et médiévales de cette vallée supérieure de la Drôme. Quelques noms de lieux sont celtiques ou préceltiques. Aucun fait certain jusqu'au 12e siècle.

(1) Le comportement politique du Diois - J. MASSEPORT - carte p. 7

(2) Toutes les citations, sans nom d'auteur, sont empruntées à L. CHABAL, et ses notes souvent résumées, sans indication spéciale. D'autres auteurs sont occasionnellement cités dans le texte ou au bas des pages.

2° - Les autorités féodales sont nombreuses et de très inégale importance. (1)

- Les Comtes de Die, possesseurs d'un château aux Prés, eurent pour successeurs les D'Aquoult, dont une vingtaine de vassaux étaient co-seigneurs de la vallée au début du 13^e s. On pouvait être seigneur d'un certain nombre d'hommes (par exemple avoir droit de justice) et percevoir aussi des taxes féodales ayant donné lieu à des "reconnaisances" par ceux qui les acquittaient, ou percevoir uniquement un certain nombre de ces droits, sans être seigneur au sens complet du terme. Ces partages de droits entre "pariers" ont donné lieu à d'innombrables transactions et contestations. Par exemple la leyde, impôt sur les transactions dans les foires, était répartie entre douze co-seigneurs, dont l'un touchait seulement, en 1457, 1/110 ! ... (2)

- En 1227, l'Evêque de Die vend contre une rente à l'Ordre hospitalier de Saint-Jean de Malte, certains biens et droits féodaux et la perception de la dîme. Valdrôme était "le chef" et quelques Frères hospitaliers y habitaient une maison "de la Commanderie", La Batie et Les Prés étaient "membres". Leurs services cessèrent au moment de la Réforme (leur maison détruite). Ils avaient précédemment revendu aux évêques des droits seigneuriaux, et n'étaient plus que propriétaires fonciers, et percepteurs de droits et dîme. C'étaient les Hospitaliers qui entretenaient les églises, payaient le traitement ("la congrue") des trois curés et distribuaient aux pauvres le vingt quatrième de la dîme.

- Les Reynard, autres seigneurs, se firent protestants au 16^e s., usurpèrent des droits de l'évêque, et purent en garder quelques uns après les troubles.

- Les Evêques de Die, seigneurs spirituels et temporels, furent toujours les plus puissants, détenant le plus grand nombre de "reconnaisances", recevant des "dons gratuits", et disposant d'une justice mage supérieure aux autres tribunaux seigneuriaux. Eux seuls avaient sur place un châtelain. Ils finirent par racheter leurs droits à beaucoup de "pariers". L'ensemble du diocèse de Die, qui était très pauvre au 11^e siècle, rapportait 110 000 livres en 1653 ! Après les troubles du 16^e s., ils finirent, moyennant de coûteux procès (2400 livres pour le seul Valdrôme) par récupérer presque tous leurs droits.

3° - Les habitants de la vallée - Jusqu'au 15^e siècle, leur nombre est inconnu, sans doute faible, diminuant avec les disettes et les grandes épidémies. Vers le milieu du 15^e siècle, il semble y avoir une soixantaine de familles. Deux consuls représentent les habitants auprès des autorités.

Une transaction de 1321 avec les Hospitaliers de St Jean réduit la dîme à 1/20 des grains, 1/30 des raisins, agneaux et chevreaux, supprime les taxes sur les autres produits - sans doute bien faibles.

(1) Voir L. CHABAL. "La seigneurie de Valdrôme, exemple de morcellement féodal" - B S A D tome LXXIII - n° 320, p. 81 à 96.

(2) Sur cette question très compliquée des droits seigneuriaux et féodaux, revoir l'article très informé de Mr PEYRARD : "Organisation féodale" - n° 19 - Mars 1970 - p. 8 à 14. A.U.E.D. -

Les petites gens de Valdrôme, tous paysans, dont quelques uns filant et tissant leurs habits de laine, devaient produire et consommer peu. En 1520 seulement, furent construits, avec l'autorisation de l'évêque, deux moulins à farine (et huile de noix) sur la Drôme. On ne sait au juste quelles foires existaient, avant celles qu'autorisa Henri IV.

II - NAISSANCE ET ETABLISSEMENT DURABLE DU PROTESTANTISME, du 16^e au 18^e s. (1)

1°- Les circonstances préparatoires à la Réforme. Cette haute vallée isolée avait autrefois servi de refuge aux Vaudois pourchassés, peut-être entendu les prêches de Pierre de BRUIS et des frères, originaires de la vallée voisine de Bruis, qui semblent avoir partagé les croyances des Albigeois, accueilli les colporteurs d'évangiles et de textes de propagande anti-catholiques après 1520. On n'était pas assez loin de Die pour ignorer " la vie déréglée que menaient beaucoup de moines de cette localité ". Peut-être, comme dans beaucoup de fiefs dépendant de seigneurs ecclésiastiques, les payeurs de taxes voulurent-ils se libérer des sujétions et redevances. Toutefois on s'explique mal que la Bâtie des Fonts resta presque entièrement catholique. L'influence de tel ou tel personnage local dut fortement jouer.

En tout cas les prêches de Guillaume FAREL, de Gap, - qui fut conseiller de CALVIN et un des plus actifs Pères de la Réforme - ont-ils été connus très tôt à Valdrôme et environs. Enfin, vers 1561, Jean de MONTLUC, évêque de Die (et Valence) paraissait ouvert à un nouvel humanisme tolérant, et Catherine de Médicis elle-même ménageait les chefs protestants.

2°- La première église protestante est fondée à Valdrôme en 1561 à la suite d'un prêche de Michel MALSANG, ex-moine jacobin, et ardent zélateur des idées nouvelles. Valdrôme se convertit presque en entier, fit écrire à CALVIN (texte reproduit par L. CHABAL) que l'Eglise paierait le voyage et les frais de deux à trois mois d'études à Genève pour que M. MALSANG y achevât sa préparation de Ministre de la religion et revînt dans la vallée. Châtillon en Diois en fit autant pour le prédicateur qui la convertit.

3°- Les troubles des " guerres de religion " affectèrent peu la vallée : son isolement joua cette fois à son avantage. " Destructions, pillages et violences, et atrocités même " (2) lui furent épargnés, contrairement à Luc ou Châtillon. Pourtant, il faut noter que le père du châtelain de Valdrôme fut pendu. " Il s'était rendu odieux par des prêts usuraires " (A. ROCHAS). Le château des évêques fut rasé ; l'arcade principale de l'église St Pierre au Bourg fut démolie avec l'assentiment des consuls, et les pierres employées à réparer le moulin voisin ; la maison des Hospitaliers détruite et remplacée par des jardins. Et on ne

(1) L. CHABAL note comme documentation principale : les archives locales de Valdrôme ; les Archives Départementales de la Drôme ; celles des Bouches du Rhône (Ordre de Malte) ; " l'Histoire des Protestants en Dauphiné " (E. Arnaud).

(2) L. CHABAL veut parler ici d'éléments étrangers au village.

s'étonnera pas que les habitants aient brûlé les " terriers " de l'Evêque et de la Commanderie de St Jean, croyant supprimer les " reconnaissances " de taxes, et refusé d'en passer de nouvelles. On en verra les suites fâcheuses.

4° - Les graves difficultés pendant le régime de l'Edit de Nantes, 1598-1685.

1/- L'écrasante supériorité numérique des Protestants dans le Haut-Diois. Lors de la visite épiscopale de 1644, on comptait sur 17 communautés 12 à majorité protestante.

<u>Familles à</u>	<u>réformées</u>	<u>Cathol.</u>	<u>Familles à</u>	<u>réformées</u>	<u>Cathol.</u>
Valdrôme	200	7	La Motte Ch.	120	20
Les Prés	55 à 60	0	La Bâtie Cremazin	10 à 12	0
St Dizier	22	3	Beaumont	15	10
Beaurières	80	0	Poyols	7	4
Fourcinet	25 à 30	0	Bellegarde	15	70
Lesches	40	3	Luc en Diois	20	60
Charens	40	0	Jonchères	12	15
Establet	20	2	La Bâtie des F.	9	42
			Le Pilhon	0	25

A noter la densité protestante particulièrement forte à Valdrôme et ses environs proches - sauf à la Bâtie des Fonts.

2/- La grande misère financière de Valdrôme - La communauté reste sous l'autorité du châtelain de l'Evêque, et elle est administrée par un consul protestant et un consul catholique. L'assemblée générale des " manants et taillables " délibère et conclut, élit les consuls pour un an - ce qui paraît assez démocratique -.

Mais l'Edit de Nantes imposait aux communautés de payer l'arriéré des taxes non versées pendant les troubles aux autorités seigneuriales. Après un nombre impressionnant de procès (et appels) avec l'Evêque et le Commandeur des Hospitaliers, Valdrôme dut s'exécuter. Par ailleurs les impositions royales étaient devenues très lourdes. En 1632, la communauté était endettée de 27 304 livres - empruntées aux seigneurs locaux, notaires et marchands. Et les frais de procès étaient énormes (1).

Il fallait payer annuellement quelques employés communaux. Il fallait encore pourvoir à des dépenses extraordinaires ; du fait des trois guerres soutenues par les Protestants rebelles sous Louis XIII, des troupes passèrent par le Diois, y furent hébergées à grands frais. Valdrôme en souffrit.

Et les deux consuls, dans leur personne et leurs biens, étaient tenus pour responsables des paiements à effectuer.

Il fallut bien en arriver à imposer les habitants de nouveaux " dizains " et " quinzains " sur les récoltes, le bétail, etc...

En 1700, la liquidation des dettes de la Communauté était à peine terminée. " Le 17^e siècle fut certainement l'époque la plus misérable de l'histoire de Valdrôme ".

(1) Pour une dette de 4000 livres contractée en 1628, Valdrôme paye en 50 ans plus de 30 000 livres ! ... non compris les frais de procès.

3/- Valdrôme protestant s'imposa pourtant des dépenses pour sa religion. Un temple fut construit peu après 1600 ; il y eut toujours un pasteur, et un maître d'école loué pour toute l'année - fait rare à l'époque. Valdrôme contribua au maintien de l'Académie protestante de Die, aida des Eglises pauvres. La foi y était " vivante et agissante ".

4/- "L'état d'abandon " des établissements catholiques -

A la fin du 16e et au début du 17e s. "clergé et fidèle erraient parmi des ruines ... églises démolies ... abbayes rasées ... " (1). On a vu les destructions, à Valdrôme, en 1584, de l'église et de la Maison des Hospitaliers. Le Prieur fait dire les offices - pour sept familles - dans une grange achetée pour 45 écus, et pauvre en objets liturgiques. " Le curé ne dit ni vespres ni fait doctrine ... " (J. LOVIE). A la Bâtie, pourtant en majorité catholique, situation semblable, ou pire. " Le curé ne fait doctrine, ne dit vespres ... " Il pleut dans la chapelle, et " même sur l'autel ". Le tableau est aussi noir à Beaurières, Fourcinet.

5/- La contre-Réforme catholique jusqu'à la Révocation -

Après cette mémorable visite de 1644, l'Evêque imposera d'abord la construction d'un lieu de culte convenable au village même de Valdrôme : l'église St Saturnin. Mais on a vu (ci-dessus A : article de Mr MASSE) qu'elle était minuscule, parce que destinée à une poignée de fidèles. Et la construction traîna pendant 10 ans !...

De " dignes prêtres ", selon l'aveu même des protestants Valdrômois, se succédèrent, qui desservaient aussi Les Prés, et la dime fut toujours payée. Protestants et catholiques vécurent apparemment côte à côte sans difficultés.

Il n'en fut pas de même dans beaucoup d'autres villages diois. Le Roi envoie des dragons et des fantaisins (combat de Saûu 1683). L'Académie protestante de Die disparaît en 1684. " Les hôpitaux craquent tant on y a enfermé de protestants sur lesquels on fait pression ... Des Jésuites sillonnent le Diois attendant les " missionnaires bottés " de 1685 ". (J. LOVIE - article cité).

Les drames se préparaient en haut lieu : sous l'influence de son entourage ecclésiastique, politique et courtisan, le Roi en vint à croire que prêches et missions avaient obtenu tant de conversions de " ceux de la Religion prétendue réformée ", que l'Edit de Nantes était maintenant sans objet.

En 1683 et 1684, 40 temples construits après 1598, et de ce fait illégaux, furent démolis dans le Diocèse de Valence et Die, dont celui de Valdrôme, " jusques aux fondements ". Cette même année 1684, des dragons furent logés au Village, peut-être pour surveiller cette démolition. On ne sait rien sur leur comportement. Ils commirent des atrocités à Bourdeaux, Bazaudun, La Motte Volvent.

Alors les Protestants terrorisés se convertirent en masse, mais sans sincérité. On les appela " les nouveaux convertis ".

5°/- La résistance victorieuse du protestantisme après la Révocation (1685) -

On connaît les dures mesures prises dans toute la France contre les " rebelles " : interdiction des assemblées privées et clandestines ; peine de mort pour les pasteurs ; confiscation des biens des fugitifs ; amendes, prison, galères pour ceux surpris en train d'émigrer ; nullité des baptêmes et mariages non déclarés devant le curé - pressions sur les familles et enlèvements d'enfants pour les faire élever dans des établissements catholiques.

(1) B-S A-D t. 63 -p. 358 - La vie paroissiale dans le diocèse de Die (J. LOVIE)

Mais, selon les tendances ou les besoins des autorités, ces persécutions ne sévirent pas de façon continue. Localement, elles purent dépendre du caractère tolérant ou intolérant des prêtres. Le curé de St Dizier, redouté comme dénonciateur, fut tué dans une escarmouche. Mais à Valdrôme, les curés se montrèrent tolérants. Il est probable que 42 familles valdrômoises, sur 260 (?) émigrèrent en Suisse et en Prusse (1): on possède la liste des procès-verbaux d'adjudication des biens des religieux fugitifs, dressés en 1688 ; d'autres émigrèrent sans doute plus tard ; des artisans, sans biens fonciers, partirent aussi. De même, on connaît les fugitifs de La Bâtie, les Prés, Charens, Beaurières, Fourcinet, Lesches, Poyols, Châtillon, Die (où il y en eut 76). Sauf à Die, c'est à Valdrôme qu'ils furent les plus nombreux.

On y connaît une seule condamnation aux galères à vie, en 1688, d'un tailleur de pierre tentant de fuir, et une condamnation à la prison à vie, en 1691, d'un autre " nouveau converti " trouvé porteur d'armes (2).

La justice mage de Die a conservé la liste de très nombreuses condamnations pour délits graves ou mineurs. Exemples : ne pas envoyer ses enfants au catéchisme, ne pas se découvrir pendant la bénédiction de l'Evêque, appeler " coquins " ceux qui se confessent, assister à une assemblée " au désert "...

A partir de 1744, l'évêque PLAN DES AUGIERS remit en vigueur un arrêt royal de 1665 et fit enlever de leurs familles R.P.R. les enfants susceptibles de se convertir. On en connaît un seul cas à Valdrôme. A partir de 1749, neuf mariages célébrés "au désert" furent cassés. Le cimetière créé avant 1630 par les protestants leur fut interdit, aussi bien que le cimetière catholique. Depuis 1685, l'instituteur avait dû être agréé par le curé, mais il fut révoqué en 1716 " pour ne pas enseigner les devoirs spirituels ". Les deux consuls durent être catholiques, et, après 1739 " anciens catholiques ". Or, en 1759, " il n'y avait qu'un seul ancien catholique dans le lieu, et il ne veut pas être consul ". On le persuada pourtant d'accepter, et il le resta jusqu'à sa mort en 1771.

A cette date, et depuis le milieu du 18e s. en France, l'opinion "éclairée", influencée par les Encyclopédistes, et l'esprit de tolérance religieuse s'étendent à de nouveaux milieux sociaux et même à une partie du clergé. C'est la fin de presque toutes les brimades et souffrances imposées après la Révocation.

Comment a évolué, depuis 1689, le nombre des Anciens catholiques et des Nouveaux convertis - qu'on ose de nouveau appeler Protestants en 1760. Le tableau ci-dessous est de J. LOVIE (article cité).

-
- (1) Leurs descendants gardent le souvenir de leurs origines. Des relations ont été renouées en 1953 en Allemagne et en 1956 à Die.
 - (2) Notices sur 10 galériens du Haut-Diois, dans " Les galères de France et les Galériens protestants ". - 2 tomes - Gaston TOURNIER.

		1689	1706	1760	Pourcentage des hétérodoxes				
Nombre des N.C		A.C.	N.C.	Cath.	Prot.	1644	1689	1706	1760
Beaurières	86	73	167	34	30	60%	50%	57%	47%
Luc en Diois	14	50	37	22	34	93%	-	80%	60%
Les Prés	60	3	35	3	47	100%	-	92%	94%
Valdrôme	190	6	150	3	297	97%	95%	95%	99%

On voit que le nombre des " hétérodoxes " a diminué à Beaurières et Luc, mais la haute vallée est restée remarquablement fidèle à la foi calviniste.

Mais que de prudence autant que d'obstination, dans le comportement des élus locaux ! En 1686, à Valdrôme, ils acceptèrent le projet d'une grande église exigée par l'évêque, dépensèrent son aide de 600 livres, puis les travaux s'arrêtèrent ... et ne reprirent jamais.

Le curé écrit en 1706 " Sur 156 familles de nouveaux convertis, il n'y en a que cinq qui font fait leur devoir pascal ... les enfants ne viennent ni à la doctrine ni à la messe ... Il faut pleurer le malheur d'une paroisse pour ainsi dire abandonnée du Seigneur ... "

S'il baptise leurs enfants, c'est que les parents veulent leur donner un état-civil. Il enregistre peu de mariages ; aucun, certaines années. Il enregistre que les N.C. meurent hors de l'église et " ont été enterrés où bon a semblé ". Les plus réputés des " pasteurs du désert " (ils finirent presque tous par être pris et pendus) baptisèrent, marièrent, enregistrèrent les décès. Mais jamais, à Valdrôme, aucune " assemblée " ne fut surprise. (Il n'en fut pas de même dans les communes voisines). A partir de 1772, la tolérance de fait permet d'entretenir publiquement un pasteur, donc bien avant l'Edit de grâce de 1787.

Il y eut toujours un curé à Valdrôme, disposant d'une église et d'un presbytère entretenus. Aucune accusation de " mauvaise vie et mœurs " ne fut portée contre ces prêtres. Si la plupart restaient peu de temps, c'est que le " bénéfice " était modique, et le sacerdoce difficile.

Vis-à-vis de l'autorité politique, le loyalisme ne fit pas défaut. En 1692, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, les frères LAGIER de Vaugelas, de Valdrôme, engagèrent les nouveaux convertis à l'exemple de la noble dame Philis de LA CHARCE, fille d'un farouche protestant, et nouvelle convertie (on lui attribue un combat victorieux contre les troupes du duc de Savoie au col de Cabre) à se soumettre à l'Edit de révocation et ne pas s'engager dans les troupes ennemies.

En somme cette résistance passive protestante réussit à Valdrôme aussi bien et mieux que dans d'autres districts protestants drômois à épargner les violences, maintenir le nombre des fidèles et la qualité de leur foi. Cette foi a pu être entretenue par les persécutions elles-mêmes dans les villages proches. Elle le fut sûrement par la lecture quotidienne de la Bible chez l'un ou l'autre des habitants - lecture apprise à l'école. (En 1706, le curé souhaitait qu'on ôtât " les bibles et autres livres aux N.C.). Et les assemblées au désert ne cessèrent jamais.

L'Edit de grâce de 1787, et la loi de la Constituante de la fin de 1789 qui rétablissait pleinement la liberté de conscience et de culte, durent être accueillis avec un immense soulagement.

III - VIE MATERIELLE ET ADMINISTRATION AUX 17^e et 18^e s.

1°/- La population du Valdrômois a cru en nombre = 725 âmes à Valdrôme en 1633 et 1060 en 1790. Mais on note une grande dépression dans la deuxième partie du misérable 17^e s. et une progression rapide dans la deuxième partie du 18^e s. Quelques familles sont venues de l'extérieur, dont deux de "notables" : Les LAGIER de VAUGELAS et les CHEVANDIER à la fin du 17^e s. Valdrôme est le plus gros bourg du Haut Diois, Luc n'ayant encore que 500 âmes. On peut parler de surpeuplement des villages les plus élevés.

2°/- Les biens fonciers - St Dizier, Valdrôme, les Prés et la Bâtie avaient formé à l'origine une seule "terre" féodale où les droits de bûcherage et pâturage appartenaient à tous sur les parcelles non défrichées. Les limites entre les quatre communes ne furent exactement fixées qu'en 1734... A l'intérieur de chacune, la population en croissance se trouvait si à l'étroit que les petites gens sans terre, ou presque, défrichaient très haut les pentes difficiles et les sols maigres - mais qui, n'étant pas enregistrés, ne payaient pas de taxes - En 1773, les consuls se plaignent de cette destruction des bois communs. L. CHABAL et J. MASSEPORT signalent que, en 1783, à Valdrôme :

- 250 petits ou très petits propriétaires⁽¹⁾ possèdent 1/4 des revenus enregistrés
- 20 propriétaires moyens " " 1/4 " "
- 15 propriétaires aisés " " 1/2 " "

A Valdrôme, ni l'église catholique ni la Commanderie ne comptent plus parmi les gros propriétaires ; mais ailleurs "les meilleures terres appartiennent aux seigneurs et au clergé". Et il faut pratiquer la jachère une année sur deux pour ne pas épuiser le sol.

On peut dire, bien que les Réponses de 1789 paraissent souvent poussées au noir, que la majorité des habitants ne possèdent pas assez de terre pour vivre. Ainsi beaucoup vont travailler au dehors une partie de l'année, ou mendient. E. SAUVAN se dit frappé par la ressemblance entre l'état agricole du Haut Diois en 1700, d'après l'enquête de la Révision des feux, et en 1789, d'après les réponses à la Commission de Grenoble.

3°/- Cultures et bétail - Les outils restent l'araire léger, la pioche, la faux et la faucille. Les transports se font seulement par sentiers, à dos d'homme, d'âne ou de mulet. Faute de foin et fourrage on garde peu de moutons l'hiver (2), et leur litière est faite de "bruisse" et de terre, la paille servant en partie à la nourriture du bétail, ou à l'entretien des toits (paille de seigle). Ce fumier d'étable, toujours insuffisant est réservé aux prés, de surfaces restreintes, et aux potagers. Et un trou à fumier et d'ordures - est ménagé près de la maison.

Les champs, peu ou non fumés, sont destinés d'abord aux céréales panifiables, dont le rendement, depuis des siècles, reste à peine de 3 pour 1 : froment, méteil, épeautre, seigle. On cultive de l'avoine, des pois blanc ou gris, des aillers (autre légumineuse), des pommes de terre, quelques légumes. Il faut avant tout avoir assez de pain, assez de soupe. Tous n'y arrivent pas.

(1) dont 200 ont un revenu évalué à moins d'une demi-livre ! ...

(2) Après en avoir vendu un certain nombre aux foires d'automne - et on en rachète au printemps.

Le complément obligé est le fromage de chèvre (1) et le produit de la basse-cour. Sauf de petits fruits durs conservés pour l'hiver, on mange peu de fruits : " les arbres par leur ombre et leurs racines sont funestes aux récoltes des champs ". (2). Le noyer lui-même, qui pourrait avoir des fruits certaines années " a la racine gourmande " (2). Aussi on le plante en petit nombre, pour la petite consommation familiale d'huile.

Il faut aussi avoir assez de chanvre pour la toile de ménage et les cordes d'attelage : on soigne bien le petit champ frais où il est cultivé.

Le mouton est de beaucoup l'animal le plus nombreux et le mieux adapté au pays - sans doute plus encore que dans le Dévoluy ou les Baronnies - Mais, robuste et maigre, on ne lui demande guère que sa toison, brebis et agneaux étant presque tous destinés au renouvellement du troupeau. De cette laine, qu'on carde et file dans chaque ferme - l'hiver, dans le " caveau " - on fait les vêtements pour la famille et des " rati-nes " vendues au dehors.

Pas de vaches. Des boeufs, peu nombreux, pour le labourage (39 à Valdrôme en 1790). Des ânes et mulets : moins de 100 à Valdrôme en 1790. L'enquête de 1790 avoue, par contre, 2266 têtes de " bétail menu ".

4°/- "Notre plus grande disette est le bois " ; cette déclaration des Valdromois en 1789 paraît fondée, d'après de nombreux documents antérieurs - et explicable par l'abus des défrichements et les dégradations des moutons et chèvres. Cela, malgré les défenses répétées des consuls et les amendes pour " abus d'usage ". Les bergers, " pleins de malice ", envoient leurs bêtes dans les taillis. On y ramasse l'humus forestier. On y coupe la feuillée pour l'hiver. La communauté rétribue cependant un " garde bois " - mais quand il ne " s'accommode " pas avec les délinquants, il lui arrive d'être battu !

Conséquences : les bois, à Valdrôme, ne couvrent que 6,5 % de la commune avant le reboisement du 19^e s. La seule forêt communale de sapins, la Sarcena, ne couvre alors que 42 ha, et ne pouvait, en 1789 suffire aux " réparations des couverts " (les toits). Et les dégradations du sol par ravinements torrentiels étaient très inquiétantes.

5°/- Artisanat et commerce - Il était indispensable dans ce pays pauvre et isolé de compléter les ressources de la terre. C'était possible grâce à un excédent de laine cardée et tissée, et aussi d'avoine. Mais la difficulté des transports était telle que ventes et échanges restèrent très réduits, et bien au delà de 1800.

Bien placé, plus peuplé que les autres villages, Valdrôme était un petit chef-lieu. Il s'y trouvait non seulement deux moulins à farine et huile, mais une fabrique de foulons à drap, des tailleurs, chapeliers, cordonniers, menuisiers et maçons, plusieurs aubergistes, vendant du vin. Si les échanges des particuliers se faisaient aux foires d'automne et de printemps (autorisées par Henri IV), c'étaient des négo-ciants aisés qui faisaient venir et revendaient jeunes boeufs, ânes et mulets (sans doute du Vivarais et Velay) (3), moutons, avoine, vin.

(1) Le nombre des chèvres est bien plus grand que le nombre officiellement autorisé.

(2) Citations dans l'article cité de E. SAUVAN.

(3) Et jusque de la Saintonge, d'où venait aussi du sel (Archives familiales de C. BERNARD à Die).

Par cols et gorges, et sentiers muletiers et incommodes, on sortait de la haute vallée valdrômoise vers Charans, St Dizier, Bruis, Montmerin, Le Cheylard et Serres, La Bâtie et La Beaume, les Prés et Beaurières, puis Luc. Ces chemins devant être entretenus par les riverains, l'étaient mal. En 1780 seulement, la Communauté de Valdrôme reçut pour cet entretien 500 livres de l'Etat, à condition d'en fournir autant ! Elle donnait à bail à un particulier l'entretien des " planches " ou ponts de bois, souvent emportées par les crues.

6°/- Impositions et administration municipale à Valdrôme -

Pour apprécier le niveau de vie et la mentalité de cette majorité de gagne-petit, il faut essayer d'évaluer les charges publiques. Si en 1789, on ne s'y plaint pas particulièrement des taxes féodales et dîmes, c'est qu'elles n'étaient pas très lourdes, surtout celles fixées en argent (dévalué). Les impôts royaux, par contre, étaient pesants.

A la taille " réelle " depuis 1659, c'est-à-dire établie sur les biens fonciers roturiers, se sont ajoutées beaucoup de taxes, " provisoires " en principe, non en fait : pour l'entretien des troupes, sur les biens de mainmorte, sur l'usage des eaux et rivières, ... etc. ; et après 1700, la " dixième ", la " cinquième ", un " vingtième ", une taxe sur les boissons, etc... Aux 1530 livres de la taille sous Louis XVI, s'ajoutaient ainsi, en 1786, 1132 livres.

La capitation, impôt personnel, établie sur tous les habitants, est pour les 146 les moins imposés, de 1 à 5 livres - 1 livre équivalent à deux journées de travail.

Capitation non comprise, la communauté se trouve globalement imposée de 2500 livres en moyenne entre 1715 et 1743, alors que le total des revenus est de 22 000 livres - et de 3732 livres en 1789. Dans un temps où les services assurés par l'Etat apparaissent si faibles aux paysans, cette charge des impôts royaux semble abusive.

Et il faut y joindre à partir de 1736 la très contraignante corvée de réparation des chemins, imposée aux non privilégiés, et exigible jusqu'à Pont de Quart et autres villages aussi éloignés. On accueillait sa suppression par Turgot, en 1787, par des chansons de joie !

Le sel, acheté au " bailleur de sel " communal, coûtait à Valdrôme 7 sous et demi la livre (autant que 2 kg 5 de pain ou 1 kg de viande, selon nos mesures).

Ajoutons à ces impositions " ordinaires ", les charges militaires qui augmentaient pendant les guerres, soit en espèces, soit en fournitures aux troupes passant par le Col de Cabre vers Briançon, soit en frais de logement des troupes, et parfois de soldats isolés qui se détournaient de la voie normale. En 1683, Valdrôme rétribua un guetteur pour refouler ces irréguliers ...

Encore un service très impopulaire : fournir deux ou trois hommes tirés au sort pour rejoindre les milices royales en temps de guerre. Des déserteurs se cachèrent dans la forêt de la Sarcena, vendant du bois coupé en fraude et réquant en temps de paix les galères, et en temps de guerre la pendaison.

La perception des impositions surtout était très mal subie. Un receveur communal des tailles, non fonctionnaire, payait annuellement aux plus basses enchères, le droit de perception, en portait le montant au Bureau fiscal de Montélimar. La taille était payable d'avance en quatre quartiers, et les retardataires devaient loger et nourrir un brigadier et deux soldats installés au domicile jusqu'au paiement complet. On redoutait fort cette " brigade ". Pourtant les retardataires étaient nombreux, attendant la foire d'automne pour vendre leurs moutons en excédent.

Le receveur des tailles rendait ses comptes à l'Assemblée annuelle des habitants, sous le contrôle du Châtelain et des Consuls. Cette organisation durait depuis des siècles. On a vu la Communauté embarrassée, au 17^e s. de très lourdes dettes. Les consuls, un catholique et un "nouveau converti" restaient responsables dans leur personne et dans leurs biens. Et l'Assemblée générale des habitants imposables était parfois remuante. "On y fait peu de travail, chacun donnant sa voix à sa fantaisie". (Réponse au Questionnaire de 1789).

Quant aux co-seigneurs, ils n'étaient plus que trois : l'évêque de Die, la famille de CHABONS, héritiers des REYNARD, et Mr de PONNAT qui se prétendait héritier lointain des J'AGOUT. Chacun affirmait avoir, entre autres, le droit de nommer un châtelain. Après un célèbre procès, de 1706 à 1746, l'évêque demeura le seigneur principal - en particulier seul "haut justicier" - et nommant un châtelain.

Et voici, dans la deuxième moitié du 18^e s., un cas typique d'ascension sociale de la bourgeoisie à la noblesse, et qui mérite, comme tel, quelques précisions. François CHEVANDIER (dont la famille semble installée à Valdrôme à la fin du 17^e s.) était un bourgeois riche marchand qui fut capitaine châtelain pour l'évêque de 1700 à 1735. Son fils René, allié à une famille noble de Mérindol aux Baronnie, acheta aux CHABONS leur co-seigneurie de Valdrôme, où, seul des trois seigneurs, il résida. Le fils de René, Louis, fut Gendarme du Roi, habita souvent Valdrôme - où une plaque de cheminée porte encore sa signature - participa à des assemblées communales, et hérita des biens de son père et de la co-seigneurie. Il était alors le plus imposé de la Communauté, pour ses biens roturiers et ses biens nobles. Arrêté à Orange comme aristocrate suspect, il fut guillotiné en 1794.

7°/- Avant de passer à l'histoire pendant la Révolution de 1789, arrêtons-nous quelques instants à l'état des mœurs des gens de petite et moyenne condition, d'après les riches archives notariales et judiciaires concernant Valdrôme.

On tient beaucoup à laisser par testament la propriété du domaine au fils aîné. L'esprit de chicane entretient de très nombreux et ruineux procès, et pousse souvent à des injures et voies de fait, en particulier dans les six cafés du village, et malgré les règlements sévères des Consuls.

Bergers, braconniers, pauvres gens sans terre ne se gênent pas pour empiéter sur la propriété d'autrui.

Ces mœurs rudes, cet attachement à son bien personnel, ne contredisent pas une vie sociale active : on se réunit chez l'un ou l'autre pour des veillées, dans la cuisine ou le "caveau", pour causer, et aussi lire la Bible. Le cabaret est aussi le lieu des réunions amicales et de discussion des affaires privées et communales.

On recueillerait des traits semblables dans d'autres montagnes moyennes du Sud. Peut-être faut-il mettre l'accent sur la vivacité du caractère, le goût de la rencontre des autres, l'attachement à l'école et à la religion qu'a favorisé, selon L. CHABAL et beaucoup de Valdrômois, la fidélité obstinée au protestantisme.

IV - LE VALDRÔMOIS ET LA REVOLUTION FRANÇAISE -

Les archives de Valdrôme, trop maigres, ne permettent guère de savoir comment les habitants ont vécu cette période, si importante pour l'avenir national. Il semble que les communautés, devenues administrativement des " municipalités " (1) aient diversement réagi, bien plus vigoureusement dans la Vallée de Die à Beaurières que dans les villages d'en haut.

Pour désigner le délégué aux assemblées de Montélimar et Dieulefit de 1788, qui devaient envoyer des députés à Vizille, puis à Romans, il fallait être propriétaire et payer une imposition " personnelle " et " réelle ". Très peu de Valdrômois avaient ce droit de vote, et furent présents. Et le " Cahier " de 1789 dut être rédigé par la même personne que ceux des communautés voisines, à en juger par la forme des réponses. A Valdrôme, on se montre très respectueux du régime traditionnel (2) : pas de " doléances " comme à Beaurières, Montlaur, Recoubreau.

Alors que Die vécut avec enthousiasme les événements de 89 et 90, il en est peu question dans les archives de Valdrôme, devenu pourtant chef-lieu de canton de 12 municipalités. Il faut se rappeler que seuls avaient le droit de vote les citoyens actifs (avoir 25 ans, payer une contribution égale à la valeur de trois journées de travail), soit à Valdrôme 76 citoyens - pour 1060 habitants.

En 1793, 75 célibataires ou veufs furent appelés aux armées, mais les réquisitions de céréales et mulets furent alors peu importantes.

La municipalité ne s'acharna pas contre les aristocrates émigrés, et laissa s'échapper Louis CHEVANDIER. Le curé de la Bâtie fut à tort traité de " réfractaire " et malmené par quelques jeunes gens de Valdrôme, mais ils furent condamnés et l'un d'eux effectivement emprisonné. Mais il est vrai que la municipalité demanda en 1792 le départ du curé de la paroisse, qui était " toute protestante ".

Ce n'est pas aux paysans manquant de terres qu'allèrent les biens nationaux, mais à des négociants et notables qui achetèrent pour :

- 3 100 livres les terres ecclésiastiques de Valdrôme
- 8 200 " " " " La Bâtie
- 22 000 " " " des Prés

Les biens de l'évêque et de Mr de PONNAT, émigrés, n'étaient pas considérables. La vente des biens importants de la famille CHEVANDIER traîna en longueur et fut arrêtée par l'amnistie qui suivit Thermidor.

Donc pas d'amélioration sensible de la situation foncière dans la haute vallée (3).

Et la République ne paraît pas avoir ému les gens du Valdrômois - Pas de trace des activités d'une " société populaire " fondée en 93 - ni d'un culte révolutionnaire.

Mais on ressentit durement la conscription de l'an VI : la force armée fut envoyée dans le canton pour imposer le départ des conscrits. Et les gendarmes obtinrent difficilement 12 quintaux de blé, du foin et de la paille. Les " contributions " (4), qui avaient remplacé

-
- (1) Elles prirent le nom de " communes " après la réorganisation administrative de l'an VIII.
 - (2) Se reporter au Bulletin AUED précédent - n° 2/3 1977.
 - (3) Se reporter à l'article sur l'histoire des terres drainées en amont du Claps pour voir au contraire l'importance de ces biens nationaux de la Vallée.
 - (4) considérablement accrues à cause des dépenses des guerres.

les impôts d'avant 89, ne rentrant pas, Valdrôme revit des " garnisaires " chez les cotisés en retard. Toute la France paysanne pauvre souffrait alors de mauvaises récoltes, de la montée du prix du blé, de la dépréciation des assignats.

Dans la Haute Vallée on est assez indifférent aux événements de Paris sous le Directoire. Et la Constitution de l'an VIII, après le Coup d'Etat de Brumaire, fut approuvée à l'unanimité des 241 votants.

L'administration municipale n'avait guère changé pendant ces années troublées - mais le centre était au canton, la commune n'ayant qu'un agent municipal et un adjoint - qui établissaient le budget, les rôles d'impôts, dont la perception continuait selon les mêmes formes et les mêmes contraintes, très impopulaires.

Mais il est remarquable que Valdrôme s'intéressa très vivement au culte protestant et à l'école. La liberté religieuse complète, proclamée en 1789, avait été très bien accueillie. Mais le régime se montrait, à partir de 1792, hostile au christianisme. Plus de curé à Valdrôme, mais non plus de pasteur, et cela jusqu'en 1798 (où la pratique traditionnelle fut reprise partout). Le pasteur qui avait quitté Valdrôme en 1792 y revint, reçut un traitement de la municipalité, et réouvrit, avec sa femme, une école à deux classes, fonctionnant huit mois par an. Une déclaration à retenir, du Conseil municipal : " Il est de la plus grande urgence de donner aux enfants de la Cité toute l'éducation nécessaire pour en faire de bons républicains ". Valdrôme devait toujours, par la suite, lier l'instruction et le sens civique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CAUSERIE DÉBAT DIRIGÉE PAR M. DUBESSET

MAÎTRE ASSISTANT À L'UNIVERSITÉ II LYON

23 NOVEMBRE 1977

**C - SURPOPULATION ET DEPOPULATION DANS LE HAUT DIOIS
DE 1800 VERS 1960**

Si le lecteur se reporte au graphique page 30 du précédent Bulletin n° 2/3 - et aussi aux articles de Mme LAGIER et Mr AUBERT -, il notera :

- le maintien à nombre élevé, avec même une montée depuis 1806, de la population de Valdrôme jusqu'à vers 1830,
- puis une décroissance très marquée, continue, à peu près régulière.

Ce double phénomène a marqué profondément toutes nos montagnes du Sud-Est et le Diois en particulier.

Il est très intéressant d'étudier d'abord ce qui s'est passé dans la Valdrômois.

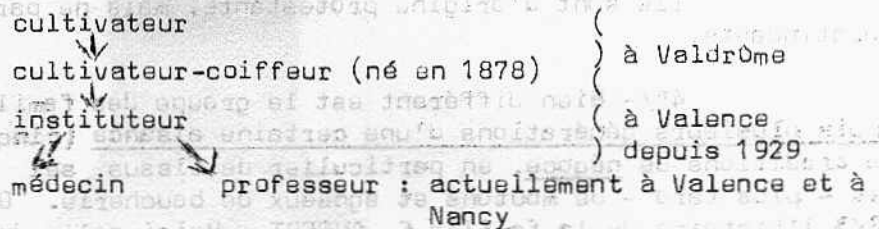
I - OBSERVATIONS SUR 20 FAMILLES D'ORIGINES VALDROMOISES (1)

Dans la moitié des cas, le plus lointain ancêtre connu est né dans le dernier quart du 19^{es}, dans les autres, vers le milieu du siècle, ou, très rarement, à la fin du 18^e ou au début du 19^{es}. On compte donc cinq, quatre ou trois générations. On voit donc assez bien les changements survenus depuis 80 ou 100 ans. Or c'est précisément à partir de la fin du 19^e s. qu'ils ont été les plus importants et, ensuite, très accélérés.

1°/- La majorité des familles, avant 1900, vit de la terre, et souvent d'un métier d'appoint, pauvrement, et dans un cadre local.

A la 3^{ème} ou 4^{ème} génération on passe à une modeste ou même bonne aisance, procurée par des métiers divers, et dans des lieux souvent éloignés.

Voici un exemple type, celui de la famille paternelle de L. A...



La famille possède une maison de vacances au village, mais pas d'exploitation foncière. Elle est d'origine protestante.

Ce schéma s'appliquerait aussi à la famille C. P..., mais, trop simple, ne saurait rendre compte de la diversité des familles, et suggérer des images assez concrètes.

(1) Leurs descendants, lecteurs de nos Bulletins, ou amis, nous ont fait parvenir des notices bien instructives, dont nous les remercions. Vers 1850, Valdrôme comptait 870 habitants et, en 1886, 622 habitants. Si on admet une moyenne de 200 et 150 familles; ce " sondage " approximatif au 1/10 est donc assez significatif.

2°/- Assez souvent l'exploitation de la terre s'accompagne pendant plusieurs générations d'un petit commerce ou d'un métier artisanal exercé au pays même.

Dans la famille de R. Ch ..., c'est tardivement que sur quatre enfants, un seul quitte le Haut Diois pour un emploi dans les chemins de fer. Un autre, instituteur, revient à Valdrôme pour y exercer pendant de longues années. Mais ses deux filles seront institutrices loin de Valdrôme (et son petit-fils géologue dans l'Est de la France).

Des couturières, cordonniers, menuisiers, meuniers ont ainsi, longtemps et durement, peiné au village ou dans les hameaux. On relève parmi les ancêtres de J. Tr ..., instituteur à Valence, un grand-père boulanger et une grand-mère boulangère - habitant encore Valdrôme -, élevés dans de pauvres familles, et durs au travail. " Il fallait, après avoir travaillé depuis 4 heures du matin au fournil, aller couper du bois, loin dans la montagne et faire des fagots, les charrier, les entasser sous un hangar. Quelle provision de bois pour tout un hiver ! ... ". La femme aidait son mari dans ses travaux et, de plus " allait à sa journée " aux époques des foins, des lavandes, des binages, des noix.

3°/ Mais quand la famille est très nombreuse (cas assez fréquent) et la propriété minuscule - ou quand on n'est pas propriétaire, émigrer est une nécessité absolue. L'ancêtre de la famille L ..., né en 1873, est fermier au château de Vaugelas, très petit propriétaire, et chargé de 12 enfants (quatre seulement pourront aller à l'école jusqu'au C.E.P.). L'un ne se marie pas, garde la maison paternelle, successivement berger, journalier, cantonnier (1). Un autre a été facteur. Les dix autres s'en vont à Die, Romans, Valence, Grenoble, Toulon, comme ouvriers, petits commerçants, artisans. Un seul est employé des P.T.T. La plupart ont peu d'enfants. " Au total, au 1^{er} Janvier 1977, 79 descendants honnêtes, travailleurs, relativement à l'aise ". Sauf le fils du facteur, qui possède une maison au village, ils ne font plus que passer à Valdrôme, pour saluer leur vieux parent qui vit de sa petite pension dans la maison paternelle.

Ils sont d'origine protestante, mais ne paraissent plus pratiquants.

4°/- Bien différent est le groupe des familles pourvues depuis plusieurs générations d'une certaine aisance (cinq notices sur vingt) à traditions de négoce, en particulier de tissus, sel, bêtes de somme, et - plus tard - de moutons et agneaux de boucherie. On a lu dans le n° 2/3 l'histoire de la famille E. AUBERT. Voici celle des ancêtres de C. B... instituteur retraité à Die, qui a pu retrouver un lointain ascendant né en 1690 à Valdrôme. Famille de fortes convictions protestantes. Une partie des descendants émigrent en Suisse. Ceux qui restent à Valdrôme refusent de se marier devant le curé. Des " bâtards " ont été baptisés catholiquement, peut-être de force : leur parrain est un dragon du Roi...

La famille possédait nombre de terres (vendues au début du 19^e s.) mais vivait aussi d'un trafic par caravanes de mulets, se rendant deux fois l'an jusqu'en Saintonge, chargés de tissus de laine et autres produits du Valdrômois. Les bêtes trop vieilles étaient, en Poitou, remplacées par des jeunes, et la caravane rapportait surtout du sel.

Trafic lucratif : Paul Antoine B..., marié en 1793, avait pu marier ses 16 filles avec des notables (pasteurs, notaires, etc...) et envoyer ses deux fils au lycée de Tournon.

Tous quittèrent Valdrôme pour la Vallée, et un fils acheta à Crest une filature de soie de 12 " métiers ".

../..

(1) Mr E. AUBERT signale aussi qu'il est " professeur de patois " ...

Les deux fils de Paul Antoine, affiliés aux " carbonari " libéraux, arrêtés en 1851, envoyés au bagne en Algérie, s'en évadent, et par l'Espagne et la Belgique, gagnent Genève la protestante, d'où ils reviennent à Crest, lors de l'amnistie de 1864.

Voilà donc une famille de bonne bourgeoisie valdômoise, protestante et libérale qui a tout entière quitté la montagne et liquidé les terres qu'elle y possédait, et bien plus tôt que le commun des paysans pauvres.

50/- Tout opposé est le cas (1 sur fiche 20) du domaine familial qui demeure et s'accroît par la volonté des exploitants restés profondément attachés à leur cadre montagnard.

La fiche de la famille de Pierre G... en remontant à la cinquième génération, situe un ancêtre dans une très modeste propriété, à La Bâtie des Fonts. Familles très nombreuses. Vers le milieu du 19^e s., sur neuf enfants de Paul, sept restent des paysans à Valdormo ou aux environs. Sur sept de ses petits-enfants, on compte encore quatre paysans, un artisan - et un employé de bureau, et seulement une institutrice. En 1920, la propriété familiale à Rossas ne contient que 28 ha de très inégale valeur. C'est seulement vers 1950, et par étapes pendant une vingtaine d'années, que Pierre G..., puis son fils, achètent et louent de nombreuses parcelles en partie en friche du fait de l'émigration des propriétaires - pour constituer un grand domaine d'élevage ovin (1). Mais les autres jeunes de la famille ne sont ni ne seront des agriculteurs.

A retenir de l'ensemble de ces 20 familles d'origine valdômoise :

- la grande majorité ne retire plus de ressources des "terres" (vendues, louées, abandonnées, autrefois principal revenu,
- leur regroupement a commencé dans un petit nombre de domaines,
- il est peu de familles qui n'aient gardé et aménagé au moins une maison de vacances,
- Un certain nombre se sont fixés dans des propriétés agricoles du Moyen Diable plus riche, ou des autres plaines drômoises - ou du Vaucluse ou Hautes-Alpes. Mais beaucoup plus nombreux sont ceux, les jeunes surtout, qui ont choisi des professions d'employés, fonctionnaires et professions libérales. En 1960, on comptait une cinquantaine d'instituteurs en vie, d'origine valdômoise : chiffre énorme. Dans la seule descendance P... Ch..., on compte actuellement un seul propriétaire foncier et 14 instituteurs, professeurs ou licenciés.

Les protestants, majorité écrasante au 18^e s. - sont restés une majorité, mais plus ou moins pratiquante. Très peu de notices signalent la religion des représentants de la génération actuelle. Une seule notice, dans le passé et le présent, nomme des athées. Cinq sur 20 font état de darbystes, séparés des protestants vers 1850. Une seule signale dans la même famille protestants, darbystes et catholiques, ces derniers introduits par des alliances avec des femmes catholiques.

.../...

(1) décrit dans le Bulletin 2/3 - et la bergerie a été visitée le 22 Mai dernier.

II - QUELQUES DONNEES SUR L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DU HAUT DIOIS -

d'après : J. MASSEPORT : "Le comportement politique du Diois"
Ed. Allier - Grenoble 1960

et E. SAUVAN : "L'évolution économique du Haut Diois"
Revue de géographie alpine 1921 - IV

Si tout le Diois s'est dépeuplé de 57,2 % de 1840 à 1954, c'est dans le Haut Diois que le phénomène est le plus accusé : 70 % en 85 ans. Les deux pyramides des âges établies par J. M. (p. 134 et 135) pour 1872 et 1954 sous éloquentes : la première a encore une base jeune assez large, et représente 8712 habitants. La deuxième est une tour étriquée, où le nombre des enfants jusqu'à 15 ans ne dépasse pas celui des personnes de 65 à 80 ans : au total 3078 habitants.

Le taux de natalité, resté longtemps plus élevé que dans le reste du massif, rattrape en 1954 celui de l'ensemble. Les familles nombreuses sont de plus en plus rares.

Cette natalité décroissante est évidemment liée à l'émigration massive des jeunes et adultes. Emigration restée longtemps saisonnière (de cardeurs de laine, tondeurs de mulets et moutons, piocheurs de vigne, moissonneurs), mais incitant à une émigration définitive.

Une carte-croquis (J. M. p. 142) montre les régions qui l'ont absorbée :

- 44,3 % se fixent dans un rayon de 25 km (
- 11,3 % " " " 50 km) vallées et bassins proches
- 20 % " " " 100 km (dont Valence et Grenoble)
- 15,8 % " " " 200 km (dont Lyon et Marseille)
- 0,6 % " " " 300 km
- 6,4 % " " " de plus de 300 km - dont Paris avec 3,2 %

" L'émigration s'est faite dans les pays les plus variés ", et surtout les villes moyennes ou grandes. Pas de courants " mexicain " ou " américain " comme dans l'Ubaye ou le Champseur. Les moins nombreux n'ont pas changé de milieu. Beaucoup sont devenus employés, cheminots, fonctionnaires, dont un grand nombre d'enseignants.

La natalité en déclin, l'émigration importante ne sont pas particuliers au Haut Diois, mais elles ont agi avec d'autant plus d'intensité que le pays était plus pauvre, les conditions de travail plus dures, le profit plus incertain. Fermes abandonnées... Maisons vides qu'on ne relève plus. Jusqu'à vers 1900 le Haut Diois semble glisser vers une pauvreté plus profonde.

Mais les grandes révolutions que furent la construction des routes et de la voie ferrée, et les nouvelles techniques agricoles, plus tardives dans le Haut Diois, allaient enfin déterminer une évolution économique inverse. (E. S.)

A. BERNARD

(à suivre ...)

*

* *

LES HAUTES PENTES PROCHES DE VALDRÔME FAVORABLES AUX SPORTS D'HIVER

Le versant Sud de la cuvette de Valdrôme allongée d'Est en Ouest, est en grande partie formé par la montagne de l'Aup qui culmine à 1757 m au Duffre. La montagne de la Pyramide (1734 m) et le vallon la reliant au Duffre, très bien orientés face au Nord, offrent de sérieuses possibilités pour la pratique du ski alpin. Les routes forestières partant de la Sarcena pour atteindre, à l'Ouest, la hameau de Rossas, pourraient satisfaire les skieurs de fond et devenir d'excellents parcours, à des altitudes variant de 1300 à 1400 m, en forêt.

A ce jour, les études ont surtout porté sur le domaine du ski alpin, la Pyramide. Le 26 Mars 1965, à la demande du Directeur de la Jeunesse et des Sports, une reconnaissance des lieux, dirigée par l'Ingénieur T.P.E. de Die, fournit les conclusions suivantes : du sommet de la Pyramide à l'altitude 1300 (Serre des Forêts), la trace directe s'étire sur 1500 m environ avec des pentes variant de 56 à 43 %, pour une dénivelée de 400 m, sur un sol herbeux, sans rocher ni accident grave de terrain, sous un climat s'apparentant à celui des Alpes du Sud par la luminosité plus grande. Ce jour-là, 50 cm de neige à l'altitude 1300 et 70 à 80 cm à 1550 m (bergerie de Valdrôme) étalent leur couche sans congère. Durant les trois hivers, de 1965 à 1968, douze relevés ont été effectués confirmant ce bon enneigement. Cet enneigement dura en moyenne du 15 Décembre au 15 Avril.

C'est en Septembre 1969 qu'a lieu, à la demande du Préfet de l'époque, une étude conduite par la Commission interministérielle pour l'Aménagement de la montagne. Dans sa partie relative à Valdrôme, on peut lire : " il est possible de faire du ski, dans de bonnes conditions, dans une vaste prairie " et encore : " Dans la mesure où des observations sérieuses permettraient de démontrer que l'enneigement est suffisant et si une route accédait à la cote 1300, nous (la Commission) n'hésiterions pas à dire qu'on peut faire quelque chose à Valdrôme ". La dernière étude, confiée par le Conseil Général à la SEDRO (Société d'Équipement de la Drôme) s'est déroulée pendant l'hiver 1975-1976. Elle rappelle la qualité du site auquel " la situation géographique, l'orientation, l'enneigement confèrent des atouts certains ".

Poussant plus loin que les autres son analyse, cette étude, bien qu'elle prévoie six remontées mécaniques au lieu des deux envisagées en 1965, conseille d'éviter de " voir trop grand " et préconise le choix du stade de neige. Elle envisage également les retombées économiques, intéressantes pour ce coin de la Drôme fortement dépeuplé : relance de l'accueil traditionnel, développement d'hébergements nouveaux (gîtes, classes de neige, caravaneige), consolidation des commerces et services, création d'emplois qui n'aient pas le caractère artificiel des emplois en station.

Un point capital ne peut être abordé maintenant, le financement, car " c'est aux grandes collectivités (Département, Région, Etat) que doit revenir le dernier mot, plutôt qu'à la commune " (Etude de 1969).

Quelques Valdrômois avaient un jour rêvé : routes, remontées mécaniques, accueil modeste mais cordial attireraient de nombreux skieurs heureux sous le ciel limpide de leur pays ! Leur idée suit son chemin. Le site a été reconnu excellent cet été même, par une très grande championne de ski alpin. Les collectivités locales et régionales, les pouvoirs publics prennent en considération ce projet. Le rêve se réalisera certainement ; alors l'animation de la montagne participera au renouveau des villages du Haut-Diois.

XII / LE TRAFIC SUR LE RHÔNE AUX TEMPS HÉROÏQUES / XIII

Que transportait-on sur le Rhône aux temps héroïques de la traction animale où l'on mettait parfois un mois et demi pour remonter un train de barques d'Arles à Lyon, hommes et bêtes travaillant 12 ou même 15 heures par jour, le plus souvent dans l'eau jusqu'à mi-cuisses ?

Il nous a semblé que la plus sûre façon de l'apprendre était de consulter une de ces " pancartes " que l'on apposait dans certains péages. On désignait ainsi une sorte d'affiche manuscrite sur laquelle figurait la liste des marchandises avec, en regard de chacune, la redevance à percevoir : "Pour chaque sestier de Bled et autres espèces de grains, mesure de Vienne, trois gros", pouvait-on lire sur la " pancarte ", datée de 1404, du péage appelé " la Patte de Saint Rambert ". Ce nom de " patte ", avec des deux t intrigue et demeure inexplicable jusqu'au jour où tout à fait par hasard, on tombe sur ce passage du gros manuscrit de Guy ALLARD : " Recherches sur le Dauphiné ", qui se trouve à la Bibliothèque Municipale de Grenoble : ce péage était ainsi nommé "parce qu'au lieu où on le retire (perçoit) il y a un chiffon ou linge blanc qu'on tient au bout d'une perche qui y est plantée". Et l'auteur ajoute complaisamment : "Le vulgaire appelle pate un chiffon ou méchant linge". Ajoutons que d'autres péages, tel celui de Givors, s'appelaient aussi " patte ". Ainsi, le patron-marinier qui de loin apercevait cet oripeau flottant au vent du Rhône, savait que le moment était venu de fouiller son gousset, de compter ses gros, ses sols et ses deniers et de se préparer à cracher au bassinet.

Nous avons eu sous les yeux la "Pancarte des droits de Péage appelée la Patte de Saint Rambert" établie par "la Chambre des Comptes es Cours des Finances de Dauphiné par son arrest du 14 Aoust 1655".

Qu'y trouve-t-on ? A la descente : du froment, du seigle, de l'avoine, des pois secs, du drap, de la toile grosse et fine, de la mercerie, du chanvre et des " cordailles ", des cuirs " en poil ", du poisson salé, de la poix, du charbon, de la " fustaille " (fust : tronc d'arbre), du liège, des " arbres voyliers garnys d'anthènes " (sans doute : mâts de navires avec leurs vergues ?), des planches, du vin, de l'huile.

A la montée : des toiles, du fil, des " cordailles ", du blé, du poisson salé, du vin, de la poix, du grap et, bien entendu, du sel : "Pour chaque batteau chargé de sel, pour chaque grosse saumée, deux sols". On s'étonne de ne pas voir mentionnée l'huile à la montée.

Il y avait ainsi, le long du Rhône, une soixantaine de péages, dont les droits majoraient sensiblement et fâcheusement le prix des marchandises. Par exemple : voici un bateau chargé de planches, quittant Serrières en direction du Sud. Le patron-marinier devra payer pour chaque douzaine de planches : 6 sols à Serrières, 4 sols à Tournon, 1 livre, 5 sols à Valence, 10 sols à La Voulte, 4 sols à Baix, 10 sols à Bourg-St-Andéol, 2 sols à Pont-St Esprit, et ainsi de suite. Si bien que la douzaine de planches, coûtant 40 sols au moment de son embarquement finissait par atteindre 4 livres, 2 sols, 6 deniers rendue à Beaucaire. En outre, on prélevait à certains péages, tels ceux de Valence et St Esprit, une certaine quantité de marchandises (voir art. L. ROSTAING dans " Revue d'Histoire et d'Archéologie du Vivarais, Mai-Juin-Juillet 1912).

Si le tarif de " la Patte de St Rambert " était fixé par la Cour des Comptes de Grenoble, c'est que ce péage appartenait au roi depuis le transfert du Dauphiné (1349). Mais ailleurs où les péages appartenaient aux seigneurs, ceux-ci percevaient les droits qu'ils voulaient et leurs receveurs ne se gênaient pas pour majorer frauduleusement les tarifs à leur profit : on trouve à ce sujet maintes traces de plaintes et d'enquêtes.

Il se faisait sur le Rhône, depuis la plus haute antiquité, un important trafic de sel (le "tirage du sel") à la montée seulement, car il provenait en grande partie des salines de Peccais, en Camargue.

C'est qu'en effet le sel est un produit indispensable tant aux hommes (assaisonnement des aliments, conservation des viandes et poissons) qu'à certains animaux tels les ruminants. Aussi était-il une source bien alléchante de substantiels profits. C'est pourquoi très tôt, (avant 1246) les rois le frappèrent d'un impôt : la gabelle ; puis plus tard (1345) s'en attribuèrent le monopole afin de se procurer les moyens d'avoir une armée permanente.

Le roi affermait son monopole à des particuliers : les " fermiers du sel ". Exemple : en 1347, " la gabelle dudit lieu d'Albon est donnée à ferme chaque année au prix de 14 florins d'or " (Archives Départementales de l'Isère - B 4524). Les fermiers du sel de la Vallée du Rhône appartenaient le plus souvent à quelques grosses familles de Lyon, Valence, St Esprit ou Avignon, lesquelles s'entendaient fort bien, grâce au zèle de leurs employés, non seulement à récupérer rapidement leur mise de fonds, mais encore à réaliser d'étonnants bénéfices : le professeur ROSSIAUD en cite qui ont doublé leur capital en peu d'années.

Transporté par bateaux et sous bonne garde, le sel était entreposé et " gabbellé " en des lieux destinés à cet usage : " greniers " ou " chambres " à sel où les négociants de la région venaient obligatoirement s'approvisionner et payer les droits. Valence, Tain, Tournon, St Vallier, possédaient un grenier à sel.

Le sel de Peccais n'était pas sain et devait rester deux ans à l'entrepôt avant d'être livré à la consommation, " autrement il causerait infinies maladies et gastements de chairs ".

Tous les patrons-mariniers n'étaient pas équipés pour le transport du sel. Il y fallait des barques spéciales, construites à Condrieu ou à Seyssel. Elles coûtaient 500 florins l'une, et il fallait compter autant pour les accessoires.

Voici, extraits du registre du péage de Baix, quelques exemples de transport sur le Rhône :

- le 29 Avril 1447, le patron Michel PLAIZANT, de Beaucaire, passe à la montée avec deux barques transportant 40 tonnes de sel. Il redescend le 27 Mai avec du blé,

- il remonte le 7 Juillet avec 40 tonnes de sel et redescend le 15 avec de la bourrasse et du chanvre,

- il remonte le 16 Août, avec toujours 40 tonnes de sel, et redescend le 3 Septembre avec du fil et du chanvre. (art. de F. DENEL : " La navigation sur le Rhône au XVI^e siècle " dans les Annales du Midi - Juillet- Août- Septembre 1970).

Droits de péage et autres taxes augmentaient considérablement, on l'a vu, le prix des marchandises, et le sel notamment, avec la gabelle en plus, finissait par devenir une denrée de luxe, inabordable pour beaucoup de gens. En 1649, par exemple on dut en faire une distribution gratuite " au pauvre peuple d'Orange qui en est extrêmement affamé, y ayant plus de trois mois qu'il n'en ont point pu acheter ". En outre, les Cahiers de Doléances (ou les réponses au questionnaire de 1789 qui en Dauphiné en tiennent lieu) contiennent en abondance de véhémentes réclamations à ce sujet : " Le sel est trop cher pour en donner aux moutons, ce qui occasionne des maladies épidémiques et en détruit beaucoup "(Albon). Il est vrai que le prix du minot (sac) qui était à l'origine de 6 livres 12 sols atteignait 26 livres 5 sols 6 deniers en 1702 !

Un tel état de choses ne pouvait manquer de tenter les fraudeurs de toute espèce. Ceux, bien sûr, qui essayaient de franchir les péages en esquivant le versement du droit : pris, leur marchandise était confisquée et eux-mêmes couraient les plus grands risques. Mais les plus surveillés, traqués et pourchassés, étaient les " faux-sauniers " ou contrebandiers du sel, ces bêtes noires des " fermiers ", " gabelous " et autres agents du fisc. Un avait même créé à leur exclusive intention un tribunal pudiquement nommé " Commission du Conseil ", siégeant à Valence et qui, en 38 ans, a prononcé 77 condamnations à la pendaison, 57 à la roue (dont celle de MANDRIN) et 631 aux galères.

Voilà ce qu'il en coûtait de " frauder la gabelle ", comme on disait.

Pierre MARTIN

N.D.L.R.: Cet article pittoresque autant qu'instructif, dont nous remercions vivement notre collègue P. MARTIN - l'historien du Nord de la Drôme - invite à relire, à propos de l'ancienne navigation sur le Rhône, le compte-rendu de la causerie du Professeur ROSSIAUD : " Francis MAYAUD, marchand de Valence ", entendue avec plaisir en Novembre 1975 par les adhérents de l'A.U.E.D. - Voir notre Bulletin n° 2 - 1976.

DEUX COMMUNIQUES de Mr HERITIER, Instituteur et Préhistorien, à ROMANS

I - Les Préhistoriens du Sud-Est auront leur réunion annuelle le 27 NOVEMBRE prochain, à Valence - Local de l'Epervière, à partir de 9 h. Y assisteront :- le Directeur de Circonscription Rhône-Alpes (de Lyon)
- des spécialistes,
- la majorité des préhistoriens du Sud-Est et les personnes intéressées par la Préhistoire - Des objets seront présentés et commentés.

II - Une exposition sur le thème " Fin d'un monde préhistorique : naissance de l'Agriculture " est organisée au Musée de la chaussure et d'ethnographie régionale - 2, rue Ste Marie à ROMANS, par Mr HERITIER, en collaboration avec le Musée de Romans et les Archives Départementales :

- I - Origines de l'agriculture,
- II - L'élevage : origines - domestication - dates,
- III - La vie domestique au Néolithique.

L'exposition restera ouverte du 27 Novembre au 31 Décembre 1977, toute la semaine (sauf lundi tout le jour et dimanche matin), de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Les classes qui voudraient visiter l'exposition sont priées de prendre rendez-vous (tél. 02.44.85). Des visites seront peut-être possibles le lundi, mais uniquement sur rendez-vous.

N.D.L.R. - Nos collègues qui avaient apprécié en 1976, l'excellente exposition : " 2000 siècles de Préhistoire régionale ", organisée par Mr HERITIER dans ce même Musée de Romans, voudront sûrement voir celle-ci et en recommander la visite à leurs amis.

COMMUNIQUE DU DIRECTEUR DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES ET
DU SERVICE EDUCATIF DES ARCHIVES

UNE EXPOSITION SUR L'ECOLE PRIMAIRE DE 1850 à 1920

Cette année, comme cela était prévu depuis longtemps, le Service Educatif des Archives Départementales de la Drôme, a pris pour thème de travail, l'école primaire de 1850 à 1920 (et éventuellement 1940), thème dont la manifestation la plus concrète sera l'exposition organisée pendant le 1^{er} trimestre 1978.

Au delà de l'aspect historique et institutionnel (cependant nécessaire), l'exposition a pour but de faire revivre l'école du passé dans ses aspects les plus quotidiens :

- la vie des instituteurs : quelle était leur origine . Comment étaient-ils formés ? comment faisaient-ils leur classe ? quel était leur rôle social dans le village ou le quartier ? exerçaient-ils d'autres fonctions que celles d'instituteurs ? avaient-ils un engagement politique ?...

- la vie des écoliers : combien y avait-il de classes, comment étaient-elles disposées (plan) ? quels étaient les horaires ? comment étaient résolus les problèmes de trajet scolaire ou du repas de midi ? à quels jeux jouait-on en récréation ? y avait-il des fêtes scolaires ? (14 Juillet, distribution des prix).

- La rivalité de l'école publique - école privée.

- Le rôle de l'école dans la famille et la société (moyens de promotion sociale).

- Ecole et idéologie (quelle image de la famille et de la société faisait-on passer à l'école (leçon de morale, dictées, sujets de rédaction).

- Les bâtiments scolaires : étaient-ils au village ou dans certains hameaux ? Le bâtiment a-t-il été construit pour l'école ? Servait-il également à d'autres services publics ?

Dans cette perspective les Archives Départementales de la Drôme lancent un appel aux fils d'instituteurs qui ont gardé les souvenirs de leurs parents, aux instituteurs retraités, aux instituteurs en exercice dans des écoles aux greniers riches d'archives ou de souvenirs, à vous tous qui avez été un jour écoliers, afin de collecter le maximum de témoignages sur cette époque.

Votre collaboration peut prendre plusieurs formes :

- enquête avec vos élèves ou collaboration avec les Archives Départementales de la Drôme, soit que vous veniez aux Archives, soit que l'on vienne sur place recueillir vos témoignages oraux ou écrits,

- Collecte de documents et souvenirs de cette époque :

- matériel scolaire : pupitres, livres, cahiers, copies, plumes, porte-plume, buvards, tableaux de lecture, cartes de géographie, bouliers, mesures de capacité, etc..

- journaux ou cahiers d'instituteurs,

- livres de prix

- photos (de classe ou d'écoles)

- cartes postales représentant les bâtiments scolaires, ou des sorties d'école

- diplômes (certificats d'études, B.E., B.S.) etc...

Le Service Educatif des Archives Départementales désire que ce travail sur l'école soit une oeuvre collective et remercie par avance tous ceux qui accepteront de collaborer à cette recherche.

/ OUVRAGES RECENTS CONCERNANT LA DROME ET LA REGION /

I - Une enfance et une adolescence à Châteauneuf de Galaure au début du XXe s., c'est le sujet d'un petit ouvrage intitulé "Alors le monde commençait", écrit récemment par M.R. ACHARD, une institutrice originaire d'une famille paysanne de la moyenne vallée de la Galaure, ayant achevé sa carrière dans le Vaucluse, où elle réside. La fraîcheur et la vivacité de ces souvenirs : - la famille, les voisins, les occupations dans la ferme, les prés et les champs - rendent agréable cette lecture, et aussi une quinzaine de très jolis dessins de Mr HAGENMULLER.

Ceux qui connaissent bien ce nord de la Drôme, ceux qui l'ont traversé trop rapidement avec l'A U E D en 1975, ou qui ont suivi l'itinéraire culturel conseillé par notre Bulletin 1-1977, retrouveront le charme de ces paysages modérés et harmonieux, et de quelques édifices anciens, tours féodales et églises.

L'ouvrage, avec les conditions d'envoi, doit être demandé à l'auteur : M.R. ACHARD, "Le Terron", SEURET - 84110 VAISON LA ROMAINE. Il est signalé également par la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Avignon.

II - A l'attention de nos nombreux lecteurs amoureux de "La Drôme provençale et le Haut Comtat". C'est le titre d'un ouvrage annoncé pour Noël 1977 par DISFUD SARL (DIFFUSION EDITIONS & LIBRAIRIE) - Place Colonel BARRILON - B.P. 7 - 26110 NYONS, de Jean MERCIER, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure - Ouvrage d'étude et de tourisme, contenant 27 cartes et schémas, sur Nyons Valréas St Paul Trois Châteaux, Vaison la Romaine, Buis les Baronnies, le Ventoux. Prix à la souscription avant le 15 Décembre 1977 : 45 frs, à régler après livraison. Demander le prospectus à l'adresse ci-dessus.

III - Sur Valence et son agglomération dans la série des "Villes françaises" - n° 4372- 73 et 74. - "Notes et Etudes documentaires" de la Documentation française - a paru en Avril 1977, sous la signature de Catherine MESTRE, un opuscule de 80 pages : texte serré, une douzaine de cartes-croquis, nombreux tableaux statistiques :

- 1 ère partie : les facteurs de la croissance urbaine,
- 2 ème " : les Activités urbaines,
- 3 ème " : l'Adaptation de la ville à sa croissance,
- 4 ème " : La Fonction centrale et l'avenir de Valence.

Documentation bien utile dans les établissements secondaires drômois et pour nos lecteurs curieux du sujet, et qui souhaiteraient entendre le 23 Novembre prochain Messieurs DUBESSET, ETIENNE, HUSSON et JOCTEUR (voir notre page 2). Cette étude peut être empruntée au C.D.D.P., ou commandée (10,50 frs l'exemplaire, à régler dès réception de la facture) à la Documentation Française - 31, Quai Voltaire - 75340 PARIS CEDEX 07.

Existent dans la même série : Lyon (14 frs) et 19 autres villes.

IV - Sur l'ensemble du Valentinois. Nous pouvons recommander aussi avant l'Assemblée Générale du 23 Novembre, de prendre connaissance, par exemple au C.D.D.P., du très beau volume relié : "Atlas et géographie

/ REGLEMENT DES COTISATIONS /

I - A la date de publication de ce bulletin, une centaine de cotisations pour 1977 - à 15 frs - n'avaient pas été payées. Les retardataires trouveront ici un papillon de rappel. Nous les remercions de penser aussi à leur cotisation pour 1978 - ou de nous faire connaître qu'ils ne souhaitent plus recevoir nos bulletins.

II - Tous nos adhérents, membres de l'Education Nationale, et nos abonnés, désireux de recevoir nos bulletins en 1978, nous obligeraient en réglant, sans autre avis, leur cotisation pour l'année à venir - qui restera fixée à 15 frs si l'Assemblée Générale le propose. Ce bulletin est le dernier de 1977. Les nouvelles adhésions sont reçues par Mlle BERNARD.

Règlement à notre C.C.P. : " A U E D VALENCE " - n° 5744-20 LYON,

- soit par votre C.C.P. : envoi direct à votre centre,
- soit par chèque bancaire : envoi à Mlle BERNARD - 6, rue Ch. Péquy
VALENCE

BULLETINS DISPONIBLES

A COMMANDER à Mlle BERNARD, AVEC CHEQUE JOINT

Année	N°	Sujets principaux	Prix
1972	3/4	Le Vellan - Mirmande - Mesures sous l'Ancien Régime	2 frs l'exemplaire
1973	1	Le Diois	3 frs "
	2-3-4	Le Tricastin	3 frs "
1974	2	Pierrelatte - Basse Ardèche	3 frs "
	3/4	Basse Ardèche - Tricastin	3 frs "
1975	1	Divers - dont "Crouzet" à Valence	4 frs "
	2	Valence - Le Nord de la Drôme	4 frs "
	3/4	Valence - Le Rhône moyen	6 frs " (peut être commandé au C D D P)
1976	1	Monuments religieux anciens de la Drôme	12 frs l'exemplaire
	2	Un marchand valentinois au 15e-16e s. Rompon et Tournon	4 frs "
	3/4	Crussol et Tournon	6 frs "
1977	1	Préhistoire du Nord de la Drôme Canaux de Valence	4 frs "
	2/3	Insurgés Drômois en 1851 - Une chapelle ruinée sur Crussol - Le pays de Valdrôme	6 frs "

N.B.- Les bulletins antérieurs au n° 3/4 - 1972 peuvent être prêtés pour quelques jours, ou consultés au CDDP. Il reste quelques exemplaires des Tables décennales 1960-1970, au prix de 2 frs l'unité.